



Bulletin Officiel

N°6666 Mercredi 10 Août 2022

www.cmf.tn

27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-: SOCIETE ADWYA	2
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021	7
DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS	8

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

ATTIJARI LEASING 2022-1	9
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	15

ANNEXE I

INFORMATIONS POST AGO - AGE

- MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD -MPBS- AGO
- SOCIETE TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES -STAG- AGO
- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH- AGO
- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH- AGE

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 27/06/2022)

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2022

- AMEN PREMIERE SICAV
- SICAV OPPORTUNITY
- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire
sur les actions de la société Adwya
initée par la société Kilani Holding Pharmaceuticals**

Par décision n° 24 du 05 août 2022, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire à laquelle a été soumise la société Kilani Holding Pharmaceuticals, visant le reste des actions composant le capital de la société Adwya.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

Dénomination sociale : Kilani Holding Pharmaceuticals

Forme juridique : Société Anonyme

Siège social : 25, Rue 8603- Zone Industrielle Charguia -2035 Tunis-

Identifiant unique : 1781727L

La société Kilani Holding Pharmaceuticals agit de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

MAC SA en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis Green Center Bloc C 2ème étage -Rue du Lac Constance -1053 Les Berges du Lac-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société Kilani Holding Pharmaceuticals détient directement 2 182 590 actions représentant 10,138% du capital de la société Adwya et 8 609 794 actions de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani représentant 39,993% du capital, soit au total 10 792 384 actions représentant 50,132% du capital de la société Adwya.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société Kilani Holding Pharmaceuticals, agissant de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani, vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société Adwya, soit **10 735 616** actions représentant **49,869%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **5,950 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre:

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;

- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente Offre Publique d'Achat est initiée par la société Kilani Holding Pharmaceuticals et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°23 du 02 août 2022 la soumettant à une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste des actions Adwya qu'elle ne détient pas, de concert avec avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani et ce, suite à son acquisition d'un nombre de titres lui ayant conféré de concert une part de droits de vote en franchissement du seuil de 40% dans le capital de la Société Adwya sans qu'aucun autre actionnaire ne détienne, seul ou de concert, une proportion supérieure.

L'opération en question a été réalisée en date du 27/07/2022 et a porté sur l'acquisition par la société Kilani Holding Pharmaceuticals de **2 182 590 actions** Adwya représentant **10,138%** du capital de ladite société.

VII- Intentions pour les 12 mois à venir dans les domaines suivants :

Il convient de noter que le conseil d'administration de la société Adwya réuni en date du 21 juin 2022 a décidé de coopter Mme Sarra Limam Masmoudi (Directeur Général de la société Kilani Holding Pharmaceuticals), comme administrateur au conseil d'administration de la société visée et de la nommer entant que nouveau Président du conseil.

1- Politique industrielle :

- a) Faire des entités Adwya et Teriak ensemble, un champion régional pour une plus forte présence sur le continent avec une augmentation des exportations (Teriak a en effet une importante présence en Libye, et en Afrique subsaharienne) ; sachant que Teriak SA, est une société créée en 1996. Elle est une filiale du groupe Kilani opérant dans le secteur de l'industrie pharmaceutique tunisienne.
- b) Activer les synergies entre Adwya et Teriak et bénéficier au maximum de l'expertise de Teriak sur différents volets ;
- c) Lancer plus rapidement de nouvelles gammes de produits.

2 - Politique financière :

Redresser d'urgence les performances financières de la société Adwya qui se sont fortement détériorées au cours des trois dernières années, menaçant la pérennité de l'entreprise.

3 - Politique Industrielle:

Investir dans le renouvellement des équipements, dans les capacités de stockage, dans les investissements de trigénération (favorisant des économies d'énergie) et ce, afin d'accompagner le développement de la société.

4- Politique de la recherche et d'innovation :

- ✓ Proposer aux médecins et aux patients une gamme de molécules plus large mais complémentaire ;
- ✓ Optimiser les formes galéniques, soient les aspects physiques du médicament : comprimés, gélules, sachets, solutions buvables, suspensions..., par site industriel au bénéfice des nouveaux produits.

5- Cotation en Bourse :

Au cas où l'offre dépasse la part de 95% du capital de la société Adwya, la société Kilani Holding Pharmaceuticals envisage de lancer une Offre Publique de Retrait en vue du retrait de la société Adwya de la cote de la bourse.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :

Néant

XI- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de **15 jours de bourse** allant du **mercredi 10 août 2022 au mardi 30 août 2022 inclus**.

XII- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **30 août 2022**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions Adwya sera suspendue durant les séances de bourse du **08 et 09 août 2022**, et reprendra à partir du **10 août 2022**.

XIII- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Société Adwya.

- **Siège social :** Route de la Marsa - GP 9, Km 14- BP 658 -2070 La Marsa.

- **Téléphone :** 71 778 555

- **Forme juridique :** Société Anonyme -SA-

- **Date de constitution** : 25/06/1983
- **Durée** : 99 ans à compter du jour de sa constitution
- **Nationalité** : Tunisienne
- **Identifiant unique**: 0014346Y
- **Exercice social** : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.
- **Objet social (article 3 des statuts)** :

La société a pour objet la construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production :

- *de produits pharmaceutiques à usage humain et vétérinaire;
- *de produits pharmaceutiques de tous produits de base ou annexes de réactifs;
- *de produits cosmétiques d'entretien et d'hygiène, toute étude y afférente;
- *l'achat, la vente, l'importation, l'exportation de tous ces produits;
- *la promotion médicale des produits y afférents.

La participation directe ou indirecte à toutes autres opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités par voie de création de titres ou droits sociaux, fusions, associations, participations ou autrement; Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

2-Administration, direction et contrôle:

Conseil d'Administration :

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
Mme Sarra Limam Masmoudi ⁽¹⁾	Présidente	Elle-même	2022
Etat Tunisien	Membre	Mr Adel Garar	2021-2023
Etat Tunisien	Membre	Mr Abderahman Khochtali	2021-2023
Mme Hajer Elloumi ⁽¹⁾	Membre	Elle-même	2022
Mr Sami Ben Ayed ⁽¹⁾	Membre	Lui-même	2022
Mr Tarek Hammami ⁽¹⁾	Membre	Lui-même	2022
Actionnaires minoritaires	Membre	Mr. Mounir Jerbi	2020-2022
Administrateurs indépendants (2)	-	-	-

- (1) Cooptation par le conseil d'administration du 21/06/22 en remplacement des administrateurs démissionnaires (Mme Molka Ferial El Materi, Sadry El Materi, Sofiane El Materi, et Moncef Zmerli) et ce, pour la durée restant à courir du mandat de ces derniers, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2022.
- (2) Démission des administrateurs indépendants messieurs Kamel Iddir et Slim Tlatli avec effet, à compter de la réunion du conseil d'administration du 21/06/22.

Direction :

Mr Tarak Hammami : Directeur Général de la société Adwya (conseil d'administration du 02/07/2018).

Mr Aymen Ben Kraiem : Directeur Général Adjoint (conseil d'administration du 20/08/21).

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet Mourad Guellaty et Associés- MOURAD GUELLATY	45, Avenue de la République - 2070 Marsa Safsaf – TUNIS	2022-2023-2024

3- Renseignements concernant le capital :

- Capital social : 21 528 000 dinars

- Nombre total des droits de vote : 21 528 000 droits de vote

- Nombre total des titres : 21 528 000 actions

- Structure du capital de la société Adwya après l'opération d'acquisition en date du 28/07/2022 par la société Kilani Holding Pharmaceuticals:

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Kilani Holding Pharmaceuticals	2 182 590	2 182 590	10,138%	2 180 590	10,138%
Lasaad Kilani	4 304 897	4 304 897	19,997%	4 304 897	19,997%
Rafik Kilani	4 304 897	4 304 897	19,997%	4 304 897	19,997%
Autres actionnaires dont	10 735 616	10 735 616	49,868%	10 735 616	49,868%
Etat Tunisien	7 648 648	7 648 648	35,529%	7 648 648	35,529%
Autres	3 086 968	3 086 968	14,339%	3 086 968	14,339%
Total	21 528 000	21 528 000	100%	21 528 000	100%

4- Situation financière de la société :**4-1 Etats financiers individuels de la société Adwya arrêtés au 31 décembre 2021 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6598 du jeudi 05/05/2022.

4-3 Indicateurs d'activité trimestriels de la société Adwya arrêtés au 30/06/2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6651 du mardi 19/07/2022.

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2022**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022, pour tout placement sollicité après le 31/08/2022. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire

« Attijari Leasing 2022-1 »

Décisions à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **28 avril 2022** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de **80 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **18 mai 2022** a décidé d'émettre un emprunt obligataire (ordinaire ou subordonné) d'un montant de **20 millions** de dinars susceptible d'être porté à **30 millions** de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour arrêter les modalités et les conditions d'émission du présent emprunt obligataire.

A cet effet, en date du **29 juillet 2022**, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2022-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 10,00% ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,75%.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **22 août 2022** et clôturées au plus tard le **22 septembre 2022**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **22 septembre 2022**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **22 août 2022** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2022 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 250 millions de dinars.

Caractéristiques des titres émis

Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt	de «Attijari Leasing 2022-1»
Nature des titres	Titres de créance
Forme des obligations	Nominatives
Catégorie des titres	Obligations ordinaires
Modalités et délais de délivrance des titres	Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse
Législation sous laquelle les titres sont créés	Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription, d'émission et modalités de paiement

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100** dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 septembre 2022**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **22 septembre 2022**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la Catégorie A d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de **10,00%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la Catégorie B d'une durée de 5 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **septembre de l'année N-1** au mois d'**août de l'année N**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22 septembre 2027** pour les deux catégories.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de **100** dinars par obligation.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 septembre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **22 septembre 2023** pour les deux catégories A et B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et Marge actuarielle

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de **10,00%** l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2022 (à titre indicatif) qui est égale à **6,4033%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **9,1533%**.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

Durée totale

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans** pour les deux catégories.

Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2022-1» est de **3 années** pour les deux catégories.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

Pour les obligations de la Catégorie A : La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,660** années.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société

Le **22 octobre 2021**, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- Note à long terme : **A - (tun)** ;
- Note à court terme : **F2 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-rating-action-on-8-tunisian-nbfis-22-10-2021>

Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note provisoire à long terme «**A- (EXP) (tun)**» à l'emprunt obligataire «**Attijari Leasing 2022-1**» en date du **21 juillet 2022**.

Selon l'agence de notation Fitch rating, la note «**A- » (tun)** indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances des catégories supérieures.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération visée par le CMF qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement

L'emprunt obligataire «**Attijari Leasing 2022-1**» est émis par appel public à l'épargne.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/96, portant loi de finance pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (**10 000 dinars**) sans que ce montant n'excède six mille dinars (**6 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2022-1» seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Les actions d'Attijari Leasing sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2021, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2022-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2022-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

RISQUE LIE A L'EMISSION DU PRESENT EMPRUNT OBLIGATAIRE

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 05 août 2022 sous le N°22-1080, du document de référence « ATTIJARI LEASING 2022 » enregistré auprès du CMF en date du 18 juillet 2022 sous le N°22-005 et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022, pour tout placement sollicité après le 31/08/2022.

La note d'opération et le document de référence « ATTIJARI LEASING 2022 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société ATTIJARI LEASING, Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, ATTIJARI INTERMEDIATION-Intermédiaire en Bourse, Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 31/08/2022.

2022 – AS – 1068

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	104,394	107,427	107,443
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	148,058	148,082
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	123,207	123,227
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	133,265	133,288
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	128,664	128,682
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	129,127	129,150
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	123,601	123,620
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,799	49,806
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,999	36,005
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	122,519	122,539
11	BTK SICAV ***	SCIF	16/10/00	104,652	108,109	108,126
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	19,056	19,058
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	132,300	132,313
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,239	1,239
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	129,189	129,210
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,544	12,546
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	182,285	182,315
18	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,418	12,452
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	103,724	103,743
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	106,087	106,106
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,856	14,858
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	2,015	2,016
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	67,435	67,442
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	141,447	141,571
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	108,506	108,709
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	114,989	115,007
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	147,579	147,685
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	557,433	557,801
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	146,394	146,049
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	186,000	186,715
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	104,302	104,453
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	135,300	135,414
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	170,558	171,143
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	149,002	149,637
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	23,642	23,706
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	96,913	97,037
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,010	1,010
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,025	1,026
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 326,269	2 330,337
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	143,071	143,172
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	230,574	234,432
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	3,021	3,049
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,723	2,745
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	64,369	64,606
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,363	1,364
46	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,270	1,273
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,263	1,267
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	106,676	En liquidation	En liquidation
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSET **	AFC	17/04/17	1 187,879	En liquidation	En liquidation
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,681	13,790
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,985	11,102
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	13,458	13,502
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	94,727	94,858
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,308	1,315

OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	108,566	108,580
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	99,861	99,785
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	105,927	105,943
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	103,386	103,403
60 TUNISO-EMIRATE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	104,859	104,879
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	108,319	108,337
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	104,588	104,604
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	101,812	101,827
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	100,917	100,918
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	105,463	105,480
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	107,095	107,113
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	104,883	104,895
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	103,905	103,917
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	103,875	103,891
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	102,354	102,369
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	106,236	106,247
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	102,817	102,833
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	101,410	101,422
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	106,295	106,308
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	101,797	101,809
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	108,771	108,783
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	104,428	104,447
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	108,088	108,104
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	108,827	108,975
SICAV MIXTES							
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	63,024	63,170
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	104,998	105,268
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,805	17,814
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	296,596	297,413
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 183,669	2 185,899
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	70,297	70,335
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,567	55,579
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	108,092	108,098
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,361	11,361
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	14,982	15,040
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	16,852	16,937
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	14,657	14,706
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	En liquidation	En liquidation
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	106,209	106,246
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	85,183	85,574
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	88,592	89,071
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	104,496	104,486
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	100,759	100,945
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,805	10,819
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	100,383	100,954
100 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	151,062	151,355
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	105,545	106,454
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	119,606	120,024
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	127,431	128,418
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	185,746	187,156
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	171,700	172,525
106 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	168,739	169,414
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	22,904	23,111
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	144,948	146,178
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	162,675	160,485
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 105,262	5 111,583
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	95,012	94,908
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 667,445	4 695,186
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,494	10,522
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	168,718	169,423
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	11 168,907	11 283,459
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 197,991	10 195,585
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	125,092	125,348

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

**** La Valeur Liquidative de TUNISIE SICAV a été divisée par deux depuis le 02/08/2022

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD « MPBS »

Siège Social : Route de Gabès Km 1,5 - SFAX

Suite à la réunion de son assemblée générale ordinaire en date du 03 août 2022, la société MPBS publie ce qui suit les résolutions adoptées,

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Madame Aida Charfi Loulou, Expert-comptable, membre de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie, en qualité de co-commissaire aux comptes de la société MPBS pour le restant du mandat de commissariat aux comptes en cours. De ce fait, sa mission prendra à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère à tout porteur de copie ou extrait des présentes, tous pouvoirs à l'effet de remplir les formalités légales de dépôt et de publicité avec pouvoir de sous-délégation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"

Siège social : 19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 juillet 2022, la Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG", publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées

Première Résolution: Approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2021,

Après avoir entendu lecture des rapports du Conseil et du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ainsi que les explications données en cours de séance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve le rapport de gestion du conseil d'administration et les états financiers arrêtés le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution: Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution: Affectation des résultats

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que le résultat de l'exercice 2021 est bénéficiaire net de **67800 DT** dinars au résultat reporté comme suit :

Résultat Net de l'exercice (2021)	:	67800,432 dinars
-Résultats reportés		410376,205 dinars
-Résultat avant prélèvement de réserves légales :		478 176,637 dinars
-Réserves Légales	:	0,000 dinars
-Résultat après prélèvement de réserves légales :		478 176,637dinars
-Distribution des bénéfiques aux actionnaires		0,000 dinars
-Montant à reporter à nouveau (exercice 2022)	:	478 176,637dinars

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution : Fixation des jetons de présence

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux administrateurs des jetons de présence pour l'exercice 2021. Le montant annuel net alloué par administrateur est de Mille Dinars (1000) et sera de Deux Mille Dinars (2000) pour le PDG Monsieur Mohamed Moncef Ben Jemâa.

Cinquième Résolution: Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution : rémunération du PDG :

L'assemblée générale en vu de la situation difficile de la société et en accord avec le président directeur général, décide de suspendre sa rémunération pour l'année 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième résolution : pouvoir et formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur du présent acte pour remplir toutes les formalités de droit.

2. Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021			
(exprimé en Dinars Tunisiens)			
ACTIFS	Notes	Au 31 décembre	Au 31 décembre
		2021	2020
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>		13 417,000	13 417,000
<i>Moins: Amortissements</i>		-13 417,000	-13 417,000
Total des immobilisations incorporelles		0,000	0,000
<i>Immobilisations corporelles</i>		9 185 494,000	8 016 314,000
<i>Moins: Amortissements</i>		-4 986 317,000	-4 686 251,000
Total des immobilisations corporelles	-1	4 199 177,000	3 330 063,000
<i>Immobilisations financières</i>		370 872,000	371 432,000
<i>Moins: Provisions</i>		-212 000,000	-212 000,000
Total immobilisations financières	-2	158 872,000	159 432,000
<i>Autres actifs non courants</i>		0,000	0,000
Total des actifs non courants		4 358 049,000	3 489 495,000
ACTIFS COURANTS			
<i>Stocks</i>		453 896,000	832 208,000
<i>Moins: Provisions</i>		0,000	0,000
Net	-3	453 896,000	832 208,000
<i>Clients et comptes rattachés</i>		666 694,000	872 993,000
<i>Moins: Provisions</i>		-293 876,000	-292 376,000
Net	-4	372 818,000	580 617,000
<i>Autres actifs courants</i>		885 639,000	658 482,000
<i>Moins: Provisions</i>		-13 096,000	-13 096,000
Net	-5	872 543,000	645 386,000
<i>Placements et autres actifs financiers</i>		650,000	550 650,000
<i>Moins: Provisions</i>		-650,000	-650,000
Net		0,000	550 000,000
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>		43 983,000	105 810,000
<i>Moins: Provisions</i>		-1 779,000	-1 779,000
Net	-6	42 204,000	104 031,000
Total des actifs courants		1 741 461,000	2 712 242,000
TOTAL DES ACTIFS		6 099 510,000	6 201 737,000

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(exprimé en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
CAPITAUX PROPRES			
<i>Capital social</i>		1 300 000,000	1 300 000,000
<i>Réserves légales</i>		130 000,000	130 000,000
<i>Compte de Réévaluation</i>		759 067,000	759 067,000
<i>Autres capitaux propres</i>		11 150,000	15 052,000
<i>Résultat reporté</i>		478 176,432	410 376,205
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	-7	2 678 393,432	2 614 495,205
<i>Résultat de l'exercice</i>		0,000	0,000
Total des capitaux propres		2 678 393,864	2 614 495,205
PASSIFS NON COURANTS			
<i>Emprunts</i>	-8	1 304 416,000	769 347,000
<i>Cautionnement reçus</i>		66 388,000	65 788,000
<i>Provisions</i>		3 122,000	3 122,000
Total des passifs non courants		1 373 926,000	838 257,000
PASSIFS COURANTS			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>		254 404,000	706 634,000
<i>Autres passifs courants</i>	-9	582 171,000	1 164 857,000
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	-10	1 210 617,000	877 495,000
Total des passifs courants		2 047 192,000	2 748 986,000
Total des passifs		3 421 117,000	3 457 243,000
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		6 099 510,000	6 201 737,000

3. L'état d'évolution des capitaux propres

TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES POUR L'EXERCICE 2021													
	CAPITAL	Prime d'émission	Réserve légale	autres capitaux propres	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour reinvest exonéré disponible	Réserve pour reinvest exonéré indisponible	Réserve à régime spécial	Réserve à régime spécial devenue disponible	Resultat reportés	Resultat de l'exercice	Modifications comptables	Total
RESULTAT AU 31/12/2020 AVANT AFFECTATION													
SOLDES AU 31/12/2020 AVANT AFFECTATION													
AFFECTATION DES RESULTATS SUIVANT DECISION AGO DU 21/06/2020													
DIVIDENSES DISTRIBUES													
SOLDE AU 31/12/2019 APRES AFFECTATION													
SOLDES AU 31/12/2021 AVANT AFFECTATION	1 300 000,000	0,000	130 000,000	11 150,000	759 066,999	0,000	0,000	0,000	0,000	410 376,444	67 800,432	0,000	2 678 393,875
résorption subvention													0,000
AFFECTATION DES RESULTATS SUIVANT DECISION AGO										67 800,432	67 800,432		
DIVIDENSES DISTRIBUES													
SOLDE AU 31/12/2021 APRES AFFECTATION	1 300 000,000	0,000	130 000,000	11 150,000	759 066,999	0,000	0,000	0,000	0,000	478 176,876	0,000	0,000	2 678 393,875

4. La liste des membres du conseil d'administration

Actionnaires	Qualité	Fin de Mandat	Fonction professionnelle	Mandat dans d'autres conseils
MR Mohamed Moncef Ben Jemâa	Président du Conseil d'Administration	2022	PDG	Ben Jemâa motors -TFM-SSA
MR Marouene Ben Jemâa	Administrateur	2022	Directeur Général	Ben Jemâa motors -TFM-SSA
MR Habib Doghri	Administrateur	2022	Retraité	-
Mme Jalila Ben Jemâa	Administrateur	2022	-	-
Mme Neila Ben Jemâa	Administrateur	2022	Gérante	-
Mme Khadija Ben Jemâa	Administrateur	2022	-	-

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »
Siege Social: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 20 juillet 2022, la société « SAH » publie ci-dessous :

- I.** Les résolutions adoptées,
- II.** Le bilan après affectation du résultat comptable,
- III.** L'état d'évolution des capitaux propres.
- IV.** La liste des membres du conseil d'administration.

I. Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie les délais de la convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée et couvre en conséquence irrévocablement, sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais de convocation.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société SAH et du groupe SAH destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice clos au 31/12/2021, décide d'approuver les dits rapports dans leurs intégralités et dans tous leurs détails sans aucune réserve, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte des rapports (spécial et général) tels que présentés par les Commissaires aux Comptes, relatifs aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021 et les approuvent sans aucune réserve :

- Les états financiers individuels de la Société SAH relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021, faisant apparaître un total bilan de 580 412 256DT, un total capitaux propres avant résultat de 251 292 348DT et un bénéfice net de 23 224 095DT.

- Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021 du groupe SAH faisant apparaître un total bilan de 1 033 984 914 DT, un total des capitaux propres part du groupe de 295 909 720DT et un bénéfice part du groupe qui s'élève à 16 220 997.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrêté des états financiers clos le 31 décembre 2021 et après discussions, et échange de points de vue, elle décide d'affecter le résultat bénéficiaire de la Société SAH relatif à l'exercice 2021 s'élevant à **23 224 095DT** comme suit :

Résultat bénéficiaire de 2021	23 224 095
Résultats reportés au 31 Décembre 2021	96 931 445
Total bénéfice distribuable avant réserve légale	120 155 540
Capital social	65 345 762
10% capital social (plafond réserves légales)	6 534 576
Réserves légales au 31 Décembre 2021	6 534 576
Réserves légales supplémentaires	0
Total résultats reportés avant distribution	120 155 540
Prime d'émission avant distribution	63 362 329
Dividendes par action	0,205
Dividendes à distribuer	13 395 881
Total résultats reportés après distribution	120 155 540
Prime d'émission après distribution	49 966 448

L'Assemblée Générale décide de distribuer 205 millimes par action correspondant à la somme globale de 13 395 881 Dinars à prélever sur la prime d'émission

L'assemblée Générale, constatant que la prime d'émission s'élevant à 63 362 329 Dinars est exonérée de l'impôt en cas de distribution, décide de prélever la totalité des dividendes de 13 395 881 Dinars sur la prime d'émission. La prime d'émission après distribution s'élève à 49 966 448 Dinars

Le paiement des dividendes se fera le 26/07/2022.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve toutes les conventions conclues durant l'exercice 2021 dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et prend acte des conclusions du dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice clos au 31/12/2021.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

Conformément aux dispositions de l'article 204 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 28 des Statuts de la société, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du conseil d'administration en rémunération de leur activité durant l'exercice 2021, une somme de Vingt Mille Dinars (20 000) Net, par administrateur, à titre de jetons de présence.

Le montant de cette rémunération est porté aux charges d'exploitation de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, remercie les membres du Comité Permanent d'Audit pour leur travail effectué durant l'exercice 2021 et décide de leur attribuer, en rémunération de l'exercice de leur activité, une somme de Cinq Mille Dinars (5 000) Net, par membre, et qui sera imputée selon les conditions mentionnées dans les articles 204 et 256 Bis du Code des Sociétés Commerciales et l'article 30 des Statuts de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Vincent LE GUENNOU de ses fonctions d'Administrateur, et décide de l'accepter.

L'Assemblée Générale Ordinaire constate également l'arrivée à terme des mandats des Administrateurs suivants :

Mr. Achraf MEZNI, Mr. Adel GOUCHA, Mr. Tarek KABIL et Mr. Ahmed BADRELDINE

Et décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle période de trois exercices, à savoir : 2022, 2023 et 2024.

Suite à la proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination de Monsieur Nayel VIDAL en tant que nouvel administrateur au sein du conseil d'administration de la société SAH.

Les administrateurs susmentionnés, acceptent leurs nominations et déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance prévues par la loi et donnent information des fonctions occupées par eux dans d'autres sociétés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION :

Après avoir constaté l'arrivée à terme du mandat du Commissaire aux Comptes, la société Cabinet Hayet LABIDI « sarl », l'Assemblée Générale Ordinaire décide de lui renouveler son mandat pour une période de trois exercices, à savoir : 2022, 2023 et 2024.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère au porteur du présent procès-verbal tous pouvoirs, pour effectuer toutes formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la loi et les statuts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II. Le bilan après affectation du résultat comptable

Bilan (Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	31.12.2021	31.12.2020
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
<u>Actifs immobilisés</u>		
Immobilisations incorporelles	2 551 526	2 060 554
Moins : amortissements immobilisations incorporelles	<2 078 078>	<1 852 082>
	473 448	208 472
Immobilisations corporelles	262 770 130	245 460 549
Moins : amortissements immobilisations corporelles	<111 313 478>	<94 986 108>
	151 456 652	150 474 441
Immobilisations financières	100 678 254	88 376 754
Total des actifs immobilisés	252 608 354	239 059 667
Autres actifs non courants	1 791 077	44 966
Total des actifs non courants	254 399 431	239 104 633
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks	147 090 502	151 459 931
Moins : provisions stocks	<1 127 091>	<1 228 282>
	145 963 411	150 231 649
Clients et comptes rattachés	139 100 561	135 369 692
Moins : provisions clients et comptes rattachés	<16 065 037>	<12 151 666>
	123 035 524	123 218 026
Autres actifs courants	49 404 843	42 514 940
Moins : provisions autres actifs courants	<959 258>	<616 364>
	48 445 585	41 898 576
Placements et autres actifs financiers	1 004 216	4 216
Liquidités et équivalents de liquidités	7 564 089	2 903 427
Total des actifs courants	326 012 825	318 255 894
Total des actifs	580 412 256	557 360 527

Bilan

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	31.12.2021	31.12.2020
Capitaux propres		
Capital social	65 345 762	65 345 762
Réserve légale	6 534 576	6 534 576
Subvention d'investissement	4 292 928	2 855 059
Prime d'émission	49 966 448	74 228 084
Résultats reportés	120 155 540	70 200 869
Réserve spéciale de réinvestissement	14 825 308	14 825 308
Total des capitaux propres avant affectation	<u>261 120 562</u>	<u>264 884 002</u>
Passifs		
Emprunts	42 125 674	50 909 792
Autres passifs non courants	1 130 609	973 440
Total des passifs non courants	43 256 283	51 883 232
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	84 736 925	91 176 717
Autres passifs courants	38 823 934	25 595 813
Autres passifs financiers courants	152 291 824	120 726 982
Concours bancaires	182 728	3 093 781
Total des passifs courants	276 035 411	240 593 293
<u>Total des passifs</u>	<u>319 291 694</u>	<u>292 476 525</u>
Total des capitaux propres et des passifs	580 412 256	557 360 527

III. L'état d'évolution des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserve de réinvest. (*)	Subvention d'invest	Distribution des dividendes	Résultats reportés	Résultat d'exercice	Total
Situation nette au 31/12/2020	65 345 762	6 534 576	74 228 084	14 825 308	2 855 059	-	70 200 869	30 894 344	264 884 002
Affectation du résultat 2020	-	-	-	-	-	4 163 770	26 730 574	(30 894 344)	-
Situation nette après affectation du résultat 2020	65 345 762	6 534 576	74 228 084	14 825 308	2 855 059	4 163 770	96 931 443	-	264 884 002
Distribution des dividendes	-	-	(10 865 755)	-	-	(4 163 770)	-	-	(15 029 525)
Subvention Obtenue en 2021	-	-	-	-	2 043 893	-	-	-	2 043 893
Quote-part des subventions d'investissements	-	-	-	-	(606 024)	-	-	-	(606 024)
Total des capitaux propres avant résultat	65 345 762	6 534 576	63 362 329	14 825 308	4 292 928	-	96 931 445	-	251 292 348
Résultat net 2021	-	-	-	-	-	-	-	23 224 095	23 224 095
Total des capitaux propres avant affectation	65 345 762	6 534 576	63 362 329	14 825 308	4 292 928	-	96 931 445	23 224 095	274 516 443
<i>Affectation résultat 2021 suivant décision de l'AGO</i>	-	-	-	-	-	-	23 224 095	(23 224 095)	-
<i>Dividendes distribués</i>	-	-	(13 395 881)	-	-	-	-	-	(13 395 881)
Total des capitaux propres après affectation résultat 2021	65 345 762	6 534 576	49 966 448	14 825 308	4 292 928	0	120 155 540	0	261 220 562

IV. La liste des membres du conseil d'administration

Administrateurs	Représenté par	Qualité	Principales activités professionnelles	Echéance mandat	Les mandats exercés dans d'autres conseils d'administrations
Mounir El Jaiez	Lui même	Président de Conseil	PDG Azur Détergents PDG Azur Papiers Gérant Transflèche	2023	Néant
Jalila Mezni	Elle même	Administrateur	DG SAH Président de conseil SAH Libye Président de conseil SAH Algérie Gérant SAH Maroc Président de conseil SAH Cote d'Ivoire Président de conseil SAH Sénégal DGA Azur Papier SA DGA Azur Détergents PDG JM Holding PDG Azur Industrie Cosmétique PDG Azur d'Ateliers Plastiques	2023	Néant
Chokri Mezni	Lui même	Administrateur	-	2023	Néant
Achref Mezni	Lui même	Administrateur	-	2024	Néant
Adel Goucha	Lui même	Administrateur	-	2024	Manager des investissements du fonds ANAF II sur les marchés Tunisien et Algérien. Monsieur Goucha a géré les Manager des investissements du fonds ANAF II sur les marchés Tunisien et Algérien. Il a géré les investissements des fonds Kantara et ANAF II dans Opalia Pharma, Les Laboratoires Unimed, PEC, Moulin d'Or, L'Accumulateur Tunisien Assad, Clinique Taoufik, Clinique de La Soukra, Clinique Hannibal, Aziza Commerce de Détail et Société d'Articles Hygiéniques « SAH ». Il a occupé auparavant le postes de directeur d'investissement à Amundi Private Equity Funds et responsable de l'équipe de couverture de la région MENA à Natexis Pramex International.

Tarek Kabil	Lui même	Administrateur Indépendant	-	2024	Consultant en développement et création de valeur pour les entreprises. Monsieur Kabil a été Ministre de l'Industrie et du Commerce en Egypte et Président du Conseil et Directeur Général de PepsiCo International sur la région MENA
Ahmed Badreddine	Lui même	Administrateur	-	2024	Gestionnaire des fonds de Kantara, ANAF II et AVCF. Monsieur Badreddine a été auparavant associé au sein du Groupe Abraaj, en charge des investissements du groupe sur la région MENA et a été un membre senior au sein de Barclays Capital à Londres ou il a réalisé plusieurs opérations de financement et de co-investissement en capital avec KKR, Carlyle et Bain Capital.
d'Ekuity Capital	Abdelbasset Ben Moussa	Administrateur	-	2022	Expert-comptable, Monsieur Ben Moussa a rejoint Ekuity Capital en 2014 en tant que Manager au sein du Département Investissement. Il a plus que 15 ans d'expérience dans les services de transaction, le conseil et le capital-investissement. Avant de rejoindre Ekuity Capital, il a travaillé en tant que Consultant Indépendant pendant 7 ans et Manager pour Deloitte Tunisie durant 4 ans.
Hammadi Mokdadi	Lui même	Administrateur Représentant des actionnaires minoritaires	Ancien cadre de banque à la retraite depuis 2014.	2022	Néant
Mohamed Amine Ben Malek	Lui même	Administrateur	CFO	2022	Néant
Adel Grar	Lui même	Administrateur Indépendant	-	2022	Longtemps président de l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB), titulaire d'un doctorat en Finances de Paris Dauphine (1994), était dirigeant-fondateur d'un cabinet de consulting, Investys international. Président de conseil de Cartage Ciment.

Nayel Vidal	Elle même	Administrateur	-	2024	<p>Son expérience en tant que Professionnel de l'Investissement et mandataire social depuis 2007 couvre des situations de capital développement, restructuration et situations spéciales dans le cadre d'investissement minoritaire ou majoritaire dans une dizaine de sociétés et de leur désinvestissement dans le cadre d'IPO à Casablanca et Tunis, de cessions à des stratégies ou récentes aux partenaires historiques des sociétés de portefeuille.</p> <p>Monsieur Vidal est investi dans le cadre de mandats d'administrateurs, de participation à des sous-comités du Conseil et comités Ad Hoc dans compagnies présentes dans les secteurs de la boisson rafraîchissante et de l'Assurance en Algérie, des concessions d'eau et d'électricité, solutions nutritives végétales, travaux publics et des exploration minière au Maroc, des produits laitiers et de l'hygiène personnelle en Tunisie, bancaire en Mauritanie, exploration saline à Djibouti.</p> <p>Il est Senior Advisor sur l'Afrique du Nord pour ECP Manager LP que je représente au conseil d'administration du MIF (Moroccan Infrastructure Fund) et de son gestionnaire MIM (Moroccan Infrastructure Management) au Maroc. Il fait le suivi de l'investissement d'ECP Africa Fund IV dans SAH Lilas.</p> <p>En Tunisie, il également administrateur de MAC Private Management (« MPM », une société de gestion de fonds de Private Equity détenue par MAC SA et l'équipe de MPM) et il les accompagne dans leur développement.</p>

AVIS DE SOCIETES

Informations Post AGE

LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »

Siege Social: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 juillet 2022, la Société d'Articles Hygiéniques « SAH » publie ci-dessous les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire prend note du contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation de capital de la société SAH par incorporation de réserves pour financer deux projets d'investissement le premier a été réalisé à Zriba comprenant une extension de la capacité de production de transformation de papier et le second a été réalisé à Medjez El Bab comprenant une ligne couche culotte adulte et une ligne protège slip.

Les Projets susmentionnés se détaillent comme suit :

I. PROJET 1

En effet dans le cadre de l'extension de son site de production sis à ZRIBA 4, et afin de répondre à l'accroissement de la demande du marché, la Société a décidé d'investir dans :

- une ligne de production de Serviettes de Tables
- une ligne de rouleau industriel.
- une ligne de papier facial
- deux lignes de rouleau essui tout

Cet investissement a fait l'objet d'une déclaration auprès de la TIA en date du 22/03/2019 sous le numéro : TIA/ A 19/ 1 /92786, et Il doit être financé partiellement par une augmentation de capital.

Le coût du projet s'élève à 23 000 000 dinars et le schéma de financement se présente comme suit :

CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT	3 240 162	FONDS PROPRES	8 000 000	35%
MATERIEL IMPORTE	18 702 958	CREDIT M.T	15 000 000	65%
MATERIEL LOCAL	359 128			
MATERIEL TRANSPORT	382 029			
FRAIS APPROCHE	237 825			
FOND DE ROULEMENT	77 898			
	23 000 000		23 000 000	

La société va réaliser une augmentation de capital d'un montant de Huit Million (8 000 000) Dinars pour financer cet investissement

II. PROJET 2

Dans le cadre de la diversification de sa gamme d'incontinence adulte et d'accroissement de sa capacité de production de protège slip la société a réalisé un investissement dans une ligne d'incontinence adulte et une ligne de protège slip, dans le site de Medjez El Bab.

Cet investissement a fait l'objet d'une déclaration auprès de la TIA en date du 09/01/2020 sous le numéro : TIA /A 20/ I /17300, et il doit être financé partiellement par une augmentation de capital.

Le cout du projet s'élève à 25 036 440 dinars et le schéma de financement se présente comme suit :

CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT	2 805 045	FONDS PROPRES	8336440	33%
MATERIEL IMPORTE	20 837 820	CREDITS MOYEN TERME	16 700 000	67%
MATERIEL LOCAL	258 056			
FRAIS D APPROCHE	520 052			
FOND DE ROULEMENT	615 467			
	25 036 440		25036440	

La société va réaliser une augmentation de capital d'un montant de 8 336 440 Dinars pour financer cet investissement.

Par conséquent une seule augmentation de capital de seize millions trois cent trente-six mille quatre cent quarante (16 336 440) dinars correspondant au besoin de financement :

1-Du projet extension papier ZRIBA objet de la déclaration TIA en date du 22/03/2019 sous le numéro : TIA/ A 19/ I /92786 pour un montant de capitaux propres de 8 millions de dinars

2-Du projet Adulte et Protège slip a Medjez El Bab objet de la déclaration TIA en date du 09/01/2020 sous le numéro : TIA/ A/ 20/ I /17300, pour un montant de capitaux propres de 8 336 440 dinars

L'Assemblée Générale Extraordinaire suite à la lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation de capital de la société SAH et destiné à l'Assemblée Générale Extraordinaire, décide d'approuver le dit rapport dans son intégralité et dans tous ses détails sans aucune réserve.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la Société d'Articles Hygiéniques « SAH » d'un montant de seize millions trois cent trente-six mille quatre cent quarante (16 336 440) Dinars, pour le porter de : Soixante Cinq Million Trois Cent Quarante Cinq Mille Sept Cent Soixante Deux (65 345 762) Dinars à Quatre-vingt et Un Million Six Cent Quatre Vingt Deux Mille Deux Cent Deux (81 682 202) Dinars.

Cette augmentation de capital sera faite par incorporation de réserves et de résultats reportés et ce par l'émission de (16 336 440) Actions nouvelles, d'une valeur nominale de Un (01) Dinar chacune à raison d'une (01) action nouvelle pour Quatre (04) actions anciennes avec 02 rompus.

Les 16 336 440 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2022.

La société procédera à l'acquisition et à l'annulation des 02 droits d'attribution rompus.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital ci-dessus mentionnée, L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des Statuts comme suit :

Article (6) nouveau : Capital social:

« Le Capital Social est fixé à Quatre-vingt et Un Million Six Cent Quatre Vingt Deux Mille Deux Cent Deux (81 682 202) Dinars, divisé en Quatre-vingt et Un Million Six Cent Quatre Vingt Deux Mille Deux Cent Deux

(81 682 202) actions de Un (01) Dinar chacune, numérotée de 1 à **81 682 202**, souscrites en numéraire et libérées en totalité».

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide de déléguer au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet d'arrêter les modalités de l'augmentation du capital, de procéder à sa réalisation, d'en constater la réalisation, de procéder à la modification corrélative des statuts et d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la loi et les Statuts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TECHNOLATEX SA », par l'ouverture au public de FCP GAT PERFORMANCE, FCP GAT VIE MODERE et de FCP GAT VIE CROISSANCE ainsi que par le changement de la dénomination sociale de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublutex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1, km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkan- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (4)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(4) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AMEN PREMIERE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2022
RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2022

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2022, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 55.052.024 DT et un résultat de la période de 1.202.598 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société AMEN PREMIERE SICAV, comprenant le bilan au 30 Juin 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 30 Juin 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AMEN PREMIERE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Juin 2022, 22,99% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 2,99% au-dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à **36 324 799DT** au 30 Juin 2022, et représente une quote-part de 76,88% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 3,12% au-dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 29 Juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ - KPMG TUNISIE

EMNA RACHIKOU

BILAN
(Unité :enDT)

Note 30/06/2022 30/06/2021 31/12/2021

ACTIF

AC1	<u>Portefeuille Titres</u>	4.1	<u>36 324 798,964</u>	<u>49 482 561,492</u>	<u>49 030 687,837</u>
a-	Actions et valeurs assimilées		0,000	2 272 855,664	0,000
b-	Obligations et valeurs assimilées		36 324 798,964	47 209 705,828	49 030 687,837
AC2	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>		<u>18 656 672,213</u>	<u>16 072 476,690</u>	<u>8 535 072,119</u>
a-	Placements monétaires	4.2	5 999 055,715	7 318 815,695	4 024 103,426
b-	Disponibilités	4.3	12 657 616,498	8 753 660,995	4 510 968,693
AC4	<u>Autres actifs</u>	4.4	<u>70 553,031</u>	<u>54 556,063</u>	<u>64 353,031</u>
TOTAL ACTIF			55 052 024,208	65 609 594,245	57 630 112,987

PASSIF

PA1	<u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	4.5	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
PA2	<u>Opérateurs créditeurs</u>	4.6	<u>63 764,977</u>	<u>241 766,141</u>	<u>110 284,345</u>
a-	Opérateurs créditeurs		63 764,977	241 766,141	110 284,345
PA3	<u>Autres créditeurs divers</u>	4.7	<u>114830,468</u>	<u>133 620,686</u>	<u>114 356,014</u>
a-	Autres créditeurs divers		114830,468	133 620,686	114 356,014
TOTAL PASSIF			178595,445	375 386,827	224 640,359

ACTIF NET

CP1	<u>Capital</u>	4.8	<u>53 272 830,210</u>	<u>63 925 422,885</u>	<u>54 868 399,731</u>
CP2	<u>Sommes distribuables</u>	4.9	<u>1 600 598,553</u>	<u>1 308 784,533</u>	<u>2 537 072,897</u>
a-	Sommes distribuables des exercices antérieurs		394,559	643,340	553,598
b-	Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 600 203,994	1 308 141,193	2 536 519,299
ACTIF NET			54 873 428,763	65 234 207,418	57 405 472,628
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			55 052024,208	65 609 594,245	57 630 112,987

ETATDE RESULTAT

(Unité :enDT)

	Note	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>4.1</u>	<u>890 726,691</u>	<u>1 519 351,124</u>	<u>576 264,863</u>	<u>1 146 344,131</u>	<u>2 639 960,028</u>
<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4.2</u>	<u>128 361,725</u>	<u>294829,591</u>	<u>311 460,197</u>	<u>706 205,490</u>	<u>1 323 404,397</u>
Total des revenus des placements		<u>1 031088,416</u>	<u>1 814180,715</u>	<u>887 725,060</u>	<u>1 852 549,621</u>	<u>3 963 364,425</u>
<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4.10</u>	<u>-110 194,665</u>	<u>-237 959,017</u>	<u>-149 400,006</u>	<u>-318 238,270</u>	<u>-619 602,014</u>
Revenu net des placements		914 893,751	1 570 221,698	738 325,054	1 534 311,351	3 343 762,411
<u>Autres charges</u>	<u>4.11</u>	<u>-15316,441</u>	<u>-37902,939</u>	<u>-28 323,373</u>	<u>-63 079,244</u>	<u>-117 166,811</u>
Résultat d'exploitation		905 577,310	1 538 318,759	710 001,681	1 471 232,107	3 226 595,600
<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>38 085,156</u>	<u>61 885,235</u>	<u>-81 600,802</u>	<u>-163 090,914</u>	<u>-690 076,301</u>
Sommes distribuables de la période		943 662,466	1 600 203,994	628 400,879	1 308 141,193	2 536 519,299
<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>-38 085,156</u>	<u>-61 885,235</u>	<u>81 600,802</u>	<u>163 090,914</u>	<u>690 076,301</u>
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		<u>-52 920,000</u>	<u>-52 920,000</u>	<u>27 448,597</u>	<u>75 405,105</u>	<u>-197 317,055</u>
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		<u>-283 378,299</u>	<u>-282 800,739</u>	<u>14 167,153</u>	<u>38 034,102</u>	<u>122 451,817</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Résultat net de la période		569 279,011	1 202 598,020	751 617,431	1 584 671,314	3 151 730,362

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité :enDT)

	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
AN1 <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>569 279,011</u>	<u>1 202 598,020</u>	<u>751 617,431</u>	<u>1 584 671,314</u>	<u>3 151 730,362</u>
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	<u>905 577,310</u>	<u>1 538 318,759</u>	<u>710 001,681</u>	<u>1 471 232,107</u>	<u>3 226 595,600</u>
b- <u>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</u>	<u>-52 920,000</u>	<u>-52 920,000</u>	<u>27 448,597</u>	<u>75 405,105</u>	<u>-197 317,055</u>
c- <u>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</u>	<u>-283 378,299</u>	<u>-282 800,739</u>	<u>14 167,153</u>	<u>38 034,102</u>	<u>122 451,817</u>
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
AN2 <u>Distributions de dividendes</u>	<u>-2 099 758,068</u>	<u>-2 099 758,068</u>	<u>-2 432 087,552</u>	<u>-2 432 087,552</u>	<u>-2 432 087,552</u>
AN3 <u>Transactions sur le capital</u>	<u>-6 872 678,028</u>	<u>-1 634 883,817</u>	<u>-4 921 832,941</u>	<u>-4 356 579,783</u>	<u>-13 752 373,621</u>
a- <u>Souscriptions</u>	<u>42 639 952,93</u>	<u>77 112 469,65</u>	<u>81 432 583,182</u>	<u>167 266 953,553</u>	<u>271 407 207,073</u>
Capital	<u>40 878 098,49</u>	<u>73 620 464,81</u>	<u>76 653 748,516</u>	<u>160 724 311,762</u>	<u>261 370 535,354</u>
<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	<u>-111 289,13</u>	<u>-111 512,83</u>	<u>1 971 415,711</u>	<u>161 706,459</u>	<u>170 354,626</u>
<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	<u>1 873 143,57</u>	<u>3 603 517,68</u>	<u>2 807 418,955</u>	<u>6 380 935,332</u>	<u>9 866 317,093</u>
b- <u>Rachats</u>	<u>-49 512 630,96</u>	<u>-78 747 353,47</u>	<u>-86 354 416,123</u>	<u>-171 623 533,336</u>	<u>-285 159 580,694</u>
Capital	<u>-47 064 814,50</u>	<u>-74 823 573,91</u>	<u>-81 319 795,544</u>	<u>-164 747 687,116</u>	<u>-274 297 764,142</u>
<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	<u>54 600,65</u>	<u>54 773,15</u>	<u>-1 963 469,179</u>	<u>-173 685,321</u>	<u>-147 198,763</u>
<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	<u>-2 502 417,11</u>	<u>-3 978 552,71</u>	<u>-3 071 151,400</u>	<u>-6 702 160,899</u>	<u>-10 714 617,789</u>
Variation de l'actif net	<u>-8 403 157,085</u>	<u>-2 532 043,865</u>	<u>-6 602 303,062</u>	<u>-5 203 996,021</u>	<u>-13 032 730,811</u>
AN4 <u>Actif net</u>					
a- <u>En début de période</u>	<u>63 276 585,848</u>	<u>57 405 472,628</u>	<u>71 836 510,480</u>	<u>70 438 203,439</u>	<u>70 438 203,439</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>54 873 428,763</u>	<u>54 873 428,763</u>	<u>65 234 207,418</u>	<u>65 234 207,418</u>	<u>57 405 472,628</u>
AN5 <u>Nombre d'actions</u>					
a- <u>En début de période</u>	<u>616 137</u>	<u>564 834</u>	<u>704 249</u>	<u>697 786</u>	<u>697 786</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>552 449</u>	<u>552 449</u>	<u>656 407</u>	<u>656 407</u>	<u>564 834</u>
Valeur liquidative	<u>99,328</u>	<u>99,328</u>	<u>99,381</u>	<u>99,381</u>	<u>101,632</u>
AN6 <u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>4,37%</u>	<u>4,34%</u>	<u>4,28%</u>	<u>4,29%</u>	<u>4,36%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30-06-2022

1- Présentation de la société

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 24 Avril 1993 et entrée en exploitation le 02 Octobre 1995.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Amen Première Sicav ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30-06-2022 d'obligations, d'actions et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	1	0,000
Obligations	2	16 553 958,813
Bons de trésor assimilable	3	19 770 840,151
Total		36 324 798,964

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilées:

Le solde de ce poste est nul au 30/06/2022,

(2) Obligations:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2022	En % de l'actif net	Garantie bancaire
AB 2009 CA	18 000	359 910,000	371 689,200	0,68%	
AB 2009 CB	13 000	259 935,000	271 063,000	0,49%	
AB 2012 B	60 000	600 000,000	628 608,000	1,15%	
AB 2012 BB	10 000	100 000,000	104 768,000	0,19%	
AB 2020-3	10 000	800 000,000	822 424,000	1,50%	
AB SUB 2021-01	5 000	500 000,000	506 100,000	0,92%	
AB2008 TA	25 000	166 601,830	167 626,313	0,31%	
AB2008 TAA	40 000	266 565,300	268 133,300	0,49%	
AB2008 TB	15 000	450 000,000	452 832,000	0,83%	
ATB 2009 TB1	5 000	100 000,000	100 524,000	0,18%	
ATL 2016-1 C	2 000	40 000,000	40 027,200	0,07%	

ATL 2021 -1	3 000	300 000,000	310 668,000	0,57%
BATAM 2001 (i)	20 000	2 000 000,000	0,000	0,00%
BIAT SUB 2022-1 CATD T-FIXE	2 000	200 000,000	201 129,600	0,37%
BNA 2009	10 000	133 280,000	134 624,000	0,25%
BNA 20091	10 000	133 280,000	134 624,000	0,25%
BTE 2011/B	5 000	250 000,000	254 864,000	0,46%
SERVICOM16 (ii)	1 000	100 000,000	0,000	0,00%
STB SUB 2021-1 TF	2 000	200 000,000	205 758,400	0,37%
TL SUB 2016	2 500	100 000,000	102 100,000	0,19%
TLG 2016-1 B	5 000	100 000,000	101 476,000	0,18%
ATTIJ LEASING 2017-1	5 250	105 000,000	108 406,200	0,20%
UIB 2009/1C	16 000	640 000,000	668 633,600	1,22%
UIB 2011/B	15 000	750 000,000	782 004,000	1,43%
UIB 2011-1BB	5 000	250 000,000	260 668,000	0,48%
TOTAL		8 904 572,130	6 998 750,812	12,75%

(i) L'encours BATAM (société en règlement judiciaire) d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 000000DTest provisionné entotalité après des décotes compensées par des plus-values réalisées sur BTA.

(ii) L'encours SERVICOM d'AMEN PREMIERE SICAV de 100 000 DT est provisionné en totalité. Les montants des intérêts non réglés à AMEN PREMIERE SICAV s'élèvent au 30Juin 2022 à 32 KDT (Intérêts calculés au taux initial).

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN PREMIERE SICAV.

(3) BTA et Emprunt d'Etat:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2022	En % de l'actif net
BTA 6% AVRIL 2024	4 000	3 852 000,000	3 919 568,629	7,14%
BTA 6% AVRIL 2024A	500	482 000,000	486 391,781	0,89%
BTA 6% AVRIL 2024B	500	481 500,000	486 761,781	0,89%
BTA 6% AVRIL 2024C	500	482 000,000	487 191,781	0,89%
BTA 6% AVRIL 2024D	500	481 750,000	486 976,781	0,89%
BTA 6% AVRIL 2024E	1 000	960 500,000	974 143,562	1,78%
BTA13042028	1 000	915 000,000	926 601,120	1,69%
BTA290327	3	2 775,000	2 815,794	0,01%
BTA290327A	12 537	11 829 913,200	12 000 388,922	21,87%
EN 2021 CAT. B /5	20 000	2 000 000,000	2 140 800,000	3,90%
EN 2021 CAT. B /5 2EME T	20 000	2 000 000,000	2 119 200,000	3,86%
EN 2021 CAT. B /5 3EME T	10 000	1 000 000,000	1 043 592,000	1,90%
EN 2022 CATB 1ERE T	20 000	2 000 000,000	2 040 960,000	3,72%
EN 2022 CATB 1ERE T-COMPL	2 000	200 000,000	204 096,000	0,37%
EN 2022 CATB 2EME T	20 000	2 000 000,000	2 006 560,000	3,66%
TOTAL		28 687 438,200	29 326 048,151	53,46%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des obligations	239 250,936	442 850,451	144 675,093	291 545,235	668 583,115
Dividendes	322 065,963	322 065,963	0,000	0,000	247 638,305
Revenus des BTA	329 409,792	754 434,710	431 589,770	854 798,896	1 723 738,608
TOTAL	890 726,691	1 519 351,124	576 264,863	1 146 344,131	2 639 960,028

4.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Le solde de cette rubrique est de 5 999 055,715 DT au 30/06/2022. Il se détaille comme suit :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Support PL	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL290722	17/06/2022	Banque de Tunisie	Quantité : 1 922 BTA 6% 10/2023	2 018 090,648	29/07/2022	17 736,474	2 000 354,174	2 006 231,590	7,60%	3,66%
Total des prises en Pensions Livrées				2 018 090,648		17 736,474	2 000 354,174	2 006 231,590		3,66%
CD060722	16/06/2022	Amen Bank		2 000 000,000	06/07/2022	6 815,290	1 993 184,710	1 998 290,717	7,70%	3,64%
CD180722 A	09/05/2022	Amen Bank		2 000 000,000	18/07/2022	22 272,257	1 977 727,743	1 994 533,408	7,26%	3,63%
Total Certificats de Dépôt				4 000 000,000		29 087,547	3 970 912,453	3 992 824,125		7,28%
TOTAL				6 018 090,648		46 824,021	5 971 266,627	5 999 055,715		10,93%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des Certificats de dépôt	42 244,359	75 906,129	91 257,601	283 234,672	350 961,376
Revenus de Comptes Rémunérés	7 755,188	25 755,188	28 667,771	40 815,627	50 612,595
Revenus des Pensions Livrées	78 362,178	193 168,274	191 534,825	382 155,191	921 830,426
TOTAL	128 361,725	294 829,591	311 460,197	706 205,490	1 323 404,397

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2022 à 12 657 616,498 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	12 657 616,498	23,07%
TOTAL	12 657 616,498	23,07%

4.4- Autres Actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Intérêt courus /compte rémunéré	70 553,031	54 556,063	64 353,031
Total	70 553,031	54 556,063	64 353,031

4.5 Dettes sur opérations de pension livrées

Le solde de ce poste est nul au 30/06/2022.

4.6 Opérateurs Créditeurs

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Gestionnaire	10 214,427	14 485,631	14 314,279
Dépositaire	53 550,550	227 280,510	95 970,066
Total	63 764,977	241 766,141	110 284,345

4.7 Autres Créiteurs Divers

Les autres créiteurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Retenue à la Source	82 269,674	113 700,179	86 155,281
Jetons de Présence	28 011,483	13 440,000	22 475,022
TCL	463,539	686,254	0,000
CMF	4 085,772	5 794,253	5 725,711
Total	114 830,468	133 620,686	114 356,014

4.8 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2021	54 868 399,731
Souscriptions	73 620 464,807
Rachats	-74 823 573,910
Frais de négociation de titres	0,000
VDE/emp.société	-2 100 000,000
VDE/titres.Etat	25 365,000
VDE / titres OPCVM	0,000
+/-V réalisée emp.société	0,000
+/- V réal/titres Etat	33 222,100
+/- V réal/ titres OPCVM	-316 022,839
+/- V report/oblig.société	2 100 000,000
+/- V report/titres.Etat	-78 285,000
+/- V report/titres OPCVM	0,000
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	-111 512,831
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	54 773,152
Capital au 30-06-2022	53 272 830,210

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2022 au 30/06/2022 s'élève à - 2 532 043,865 Dinars.

Le nombre de titres d'Amen Première au 30/06/2022 est de 552 449 contre 564 834 au 31/12/2021.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2021	855
Nombre d'actionnaires entrants	17
Nombre d'actionnaires sortants	-63
Nombre d'actionnaires au 30-06-2022	809

4.9 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 30/06/2022 s'élèvent à 1 600 598,553 DT contre 2 537 072,897 DT au

31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Sommes distribuables des exercices antérieurs	394,559	643,340	553,598
Résultat d'exploitation	1 538 318,759	1 471 232,100	3 226 595,600
Régularisation du résultat d'exploitation	61 885,235	-163 090,914	-690 076,301
Total	1 600 598,553	1 308 784,533	2 537 072,897

4.10 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire Amen Invest, composée d'honoraires de gestion administrative et comptable calculés sur la base de 0.2%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de gestion de portefeuille calculée sur la base de 0,05%TTC de l'actif net annuel d'AMEN PREMIERE SICAV plafonnée à 413 000 Dinars TTC par ans, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN INVEST ;
Ce plafonnement a été révisé de 413 000 Dinars à 474 000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014.

- la rémunération de Amen Bank composée de :

A- Une commission de dépositaire, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Amen Première Sicav	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise (le taux actuellement en vigueur est de 19%).

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

B- Une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif d'Amen Première Sicav (taux TVA en vigueur 19%), Le taux de cette commission variera automatiquement suivant le taux de la TVA.

Les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire sont détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	32 183,021	69 497,375	43 633,182	92 943,424	180 958,540
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	14 875,000	7 437,500	14 875,000	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	70 574,144	153 586,642	98 329,324	210 419,846	408 893,474
Total	110 194,665	237 959,017	149 400,006	318 238,270	619 602,014

4.11- Autres charges

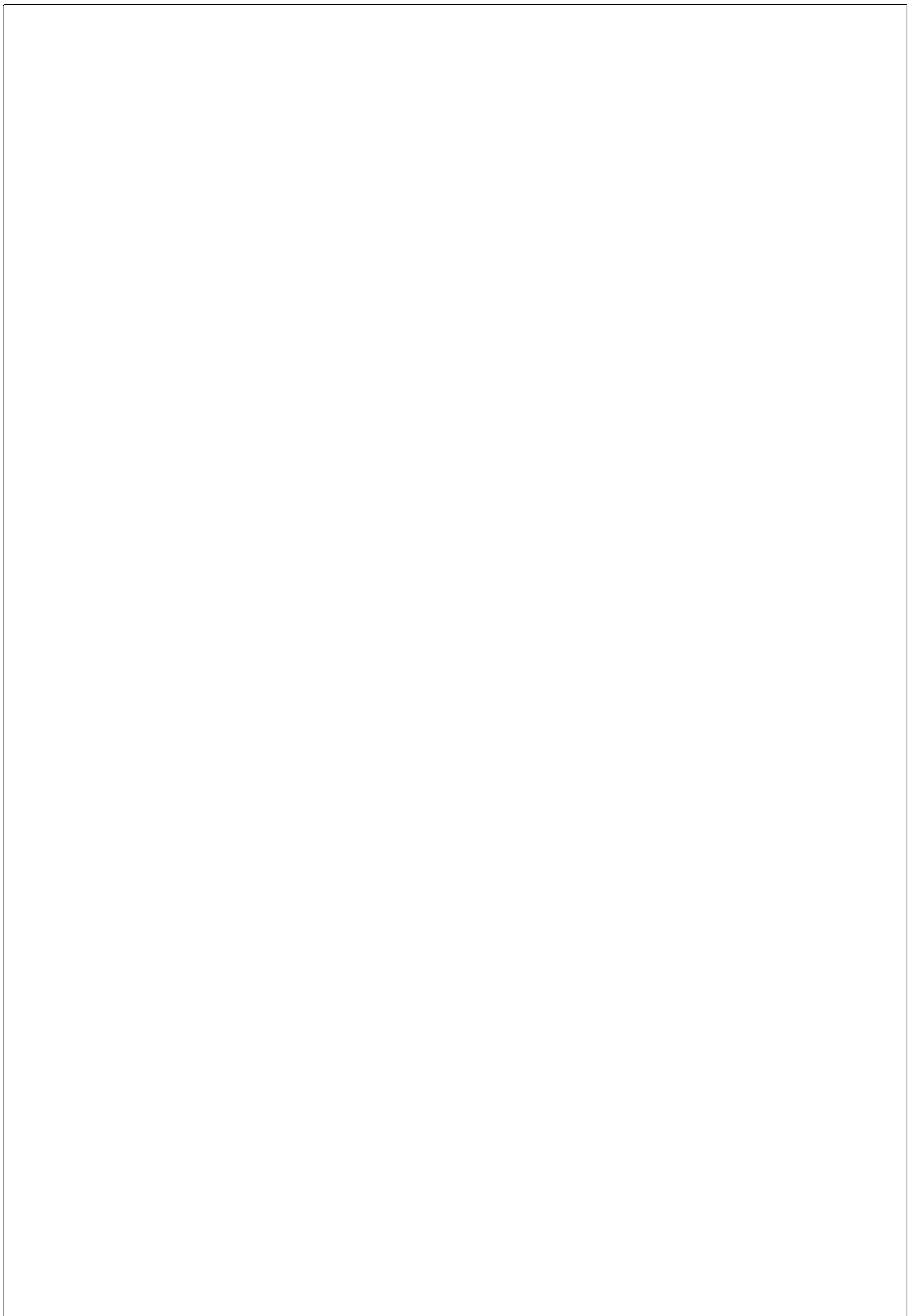
Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge TCL.

Le coût des services bancaires ainsi que les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Redevance du CMF	12 873,209	27 798,954	17 453,272	37 177,372	72 383,415
Sces bancaires et assimilés	7,206	14,411	283,219	1 859,795	2 519,385
TCL	2 436,026	4 089,574	1 222,000	3 529,339	9 008,331
Jetons de présence	0,000	6 000,000	5 400,000	10 800,000	20 200,000
Commissions encourues*	0,000	0,000	3 964,882	9 712,738	13 055,680
Total	15 316,441	37 902,939	28 323,373	63 079,244	117 166,811

* Il s'agit des commissions sur le dénouement des opérations de pension livré



SICAV OPPORTUNITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2022

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2022

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV OPPORTUNITY arrêtés au 30 juin 2022 faisant apparaître un total bilan de **565 655,199** Dinars et un actif net de **544 642,578** Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 Juin 2022, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV OPPORTUNITY telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV OPPORTUNITY pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Au 30 Juin 2022, le capital de la SICAV OPPORTUNITY est inférieur à 1 million de dinars et ce depuis le 11 Avril 2022. Conformément à l'article 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, dans le cas où cette situation dépasse les 90 jours, le conseil d'administration doit procéder à la dissolution de la SICAV.

Tunis, le 28 juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	409 590,968	440 229,091	430 968,551
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		304 015,643	333 673,872	328 311,511
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		81 915,915	80 932,115	83 336,787
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		23 659,410	25 623,104	19 320,254
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	155 432,802	129 619,614	160 454,392
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		50 419,344	129 173,263	106 656,473
AC2-B	DISPONIBILITES		105 013,458	446,351	53 797,919
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	631,429	1 379,821	8 776,744
AC3-A	CREANCES D'EXPLOITATION		631,429	0,000	8 776,744
TOTAL ACTIF			565 655,199	571 228,526	600 199,687
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	1 007,604	1 064,079	1 104,706
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	20 005,017	13 126,675	13 267,067
TOTAL PASSIF			PA 21 012,621	14 190,754	14 371,773
ACTIF NET			544 642,578	557 037,772	585 827,915
CP1	CAPITAL	CP1	546 533,035	554 234,518	586 634,869
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	-1 890,457	2 803,254	-806,954
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-2 267,043	2 975,399	-751,093
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		376,586	-172,145	-55,860
CP2-C	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
CP2-D	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
ACTIF NET			544 642,578	557 037,772	585 827,915
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			565 655,199	571 228,526	600 199,688

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Du	Du	Du	Du	Du
			01/04/2022	01/01/2022	01/04/2021	01/01/2021	01/01/2021
			au	au	au	au	au
			30/06/2022	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2021	31/12/2021
REVENUS DU PORTEFEUILLE-							
PR1	TITRES	PR1	9 587,448	10 653,640	10 149,864	10 433,918	17 149,547
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		8 509,410	8 509,410	9 793,125	9 793,125	14 328,984
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 078,038	2 144,230	356,739	640,793	2 820,563
REVENUS DES PLACEMENTS							
PR2	MONETAIRES	PR2	8,006	733,385	2 846,373	5 689,452	8 906,805
	REVENUS DES BONS DU TRESOR A						
PR2-A	COURT TERME		8,006	733,385	2 524,275	5 367,354	7 225,600
PR2-B	REVENUS DES DEPOTS A TERME		0,000	0,000	322,098	322,098	1 681,205
REVENUS DES PLACEMENTS			9 595,454	11 387,025	12 996,237	16 123,370	26 056,352
CHARGES DE GESTION DES							
CH1	PLACEMENTS	CH1	-3 066,656	-6 064,702	-2 981,606	-5 860,671	-12 084,358
REVENU NET DES PLACEMENTS			6 528,798	5 322,323	10 014,631	10 262,699	13 971,994
AUTRES CHARGES							
CH2	D'EXPLOITATION	CH2	-3 970,310	-7 589,366	-3 674,503	-7 287,300	-14 723,088
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 558,488	-2 267,043	6 340,128	2 975,399	-751,094
RÉGULARISATION DU RESULTAT							
PR4	D'EXPLOITATION		263,679	376,586	-208,355	-172,145	-55,860
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			2 822,167	-1 890,457	6 131,773	2 803,254	-806,954
RÉGULARISATION DU RESULTAT							
PR4-A	D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-263,679	-376,586	208,355	172,145	55,860
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		4 275,344	-18 403,503	2 416,151	6 292,334	25 296,817
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		431,138	570,742	11,601	-2 145,538	-4 218,344
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-10,397	-149,998	0,000	-94,164	-139,601
RESULTAT NET DE LA PERIODE			7 254,573	-20 249,802	8 767,880	7 028,031	20 187,778

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

DE LA PERIODE DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

DESIGNATION	Du	Du	Du	Du	Du
	01/04/2022	01/01/2022	01/04/2021	01/01/2021	01/01/2021
	au	au	au	au	au
	30/06/2022	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2021	31/12/2021
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	7 254,573	-20 249,802	8 767,880	7 028,031	20 187,778
AN1- A RESULTAT D'EXPLOITATION	2 558,488	-2 267,043	6 340,128	2 975,399	-751,094
AN1- B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	4 275,344	-18 403,503	2 416,151	6 292,334	25 296,817
AN1- C +/-VAL REAL...SUR CESSION DESTITRES	431,138	570,742	11,601	-2 145,538	-4 218,344
AN1- D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-10,397	-149,998	0,000	-94,164	-139,601
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-1 151,608	-20 935,535	2 830,604	2 794,647	18 425,043
SOUSCRIPTIONS	506 454,241	985 276,741	452 369,204	956 478,767	1 441 939,291
AN3- A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	485 100,000	935 100,000	422 900,000	902 600,000	1 344 100,000
AN3- B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	33 211,436	68 964,663	33 705,434	67 444,568	114 671,424
AN3- C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS (S)	-7 220,400	-13 918,359	-5 658,742	-12 077,516	-17 985,142
AN3- D REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (S)	-4 636,795	-4 869,563	1 422,512	-1 488,285	1 153,009
RACHATS	-507 605,850	-1 006 212,277	-449 538,600	-953 684,120	-1 423 514,248
AN3- F CAPITAL (RACHATS)	-485 000,000	-953 500,000	-420 000,000	-899 700,000	-1 325 900,000
AN3- G REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (R)	-34 725,235	-72 150,657	-33 527,671	-67 338,972	-114 146,991
AN3- H REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS (R)	7 218,911	14 192,231	5 619,938	12 038,712	17 741,612
AN3- I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (R)	4 900,474	5 246,149	-1 630,867	1 316,140	-1 208,869
VARIATION DE L'ACTIF NET	6 102,965	-41 185,337	11 598,484	9 822,678	38 612,821
AN4 ACTIF NET					
AN4- A DEBUT DE PERIODE	538 539,613	585 827,915	545 439,288	547 215,094	547 215,094
AN4- B FIN DE PERIODE	544 642,578	544 642,578	557 037,772	557 037,772	585 827,915
AN5 NOMBRE D' ACTIONS					
AN5- A DEBUT DE PERIODE	5 182	5 367	5 185	5 185	5 185
AN5- B FIN DE PERIODE	5 183	5 183	5 214	5 214	5 367
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE	103,925	109,154	105,196	105,538	105,538
B- FIN DE PERIODE	105,082	105,082	106,835	106,835	109,154
AN6 TAUX DE RENDEMENT	1,11%	-3,73%	6,25%	2,48%	3,43%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE DU 01.01.2022 AU 30.06.2022

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV OPPORTUNITY » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 12 Mars 2001 et a été créée le 29 Juin 2001.

La SICAV OPPORTUNITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV OPPORTUNITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion d'OPCVM et anciennement dénommée BIAT Asset Management (BAM), assure la gestion financière de la SICAV OPPORTUNITY et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Évaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2022 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

3.3 Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société détient une ligne de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018. Elle est valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

3.4 Évaluation des autres placements :

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	NBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30/06/2022	% de L'ACTIF NET
AC1-A Actions et droits rattachés		324 150,474	304 015,643	55,82%
ASSAD	2 000	6 382,000	2 262,000	0,42%
ATTIJARI BANK	600	16 918,589	21 274,800	3,91%
BT	350	1 981,011	1 715,350	0,31%
BT DA 2022 -1/5	747	845,609	747,000	0,14%
DELICE HOLDING	1 400	21 022,888	21 280,000	3,91%
EURO-CYCLES	495	9 353,160	16 918,110	3,11%
MONOPRIX	700	6 775,880	3 358,600	0,62%
ONE TECH HOLDING	3 825	34 909,638	28 480,950	5,23%
POULINA G H	2 050	23 446,625	18 601,700	3,42%
SAH LILAS	2 800	32 081,583	24 735,200	4,54%
SAM	1 600	4 870,348	4 576,000	0,84%
SFBT	1 500	23 729,777	23 526,000	4,32%
SOTIPAPIER	5 400	33 683,432	31 590,000	5,80%
SOTRAPIL	715	9 743,032	9 653,930	1,77%
SOTUVER	2 873	18 317,406	25 851,254	4,75%
STAR	100	10 800,000	11 999,000	2,20%
TELNET HOLDING	480	4 411,614	3 696,000	0,68%
TPR	6 000	26 099,764	25 764,000	4,73%
UIB	1 000	22 592,816	15 482,000	2,84%
UNIMED	1 750	16 185,302	12 503,750	2,30%
AC1-B Emprunts d'État		80 050,000	81 915,915	15,04%
BTA 10 AVRIL 2024 6.00%	24	23 076,000	23 331,649	4,28%
BTA 11 JUIN 2025 6.5% (1)	61	56 974,000	57 925,257	10,64%
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA (2)			659,008	0,12%
AC1-C Autres valeurs (Titres OPCVM)		23 659,410	23 659,410	4,34%
SICAV-PROSPERITY	170	23 659,410	23 659,410	4,34%
Total portefeuille titres		427 859,884	409 590,968	75,20%

(1) La plus-value potentielle constatée sur les BTA en portefeuille dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018 s'élève, au 30/06/2022, à **794,830 Dinars** et correspond à l'écart entre la valeur actuelle des BTA issue de la courbe des taux des émissions souveraines et leur prix d'acquisition. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

(2) Ce montant s'élevant au 30/06/2022 à **659,008 Dinars** correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 29/01/2018 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **9 587,448 dinars** du 01.04.2022 au 30.06.2022, contre **10 149.864 dinars** du 01.04.2021 au 30.06.2021 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Du 01/01/2022 au 30/06/2022	Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des actions	8 509,410	8 509,410	9 793,125	9 793,125	14 328,984
Revenus des emprunts d'État	1 078,038	2 144,230	356,739	640,793	2 820,563
Total	9 587,448	10 653,640	10 149,864	10 433,918	17 149,547

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités**AC2-A- Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2022, à **50 419,344 dinars** contre **13 851,165 dinars** au 30.06.2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2022	Montant au 30/06/2021	Montant au 31/12/2021
Bons de Trésors à Court Terme	50 419,344	13 851,165	106 656,473
Total	50 419,344	13 851,165	106 656,473

AC2-A-1 Bons de Trésors à Court Terme :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2022, à **50 419,344 dinars** contre **13 851,165 dinars** au 30.06.2021 et se détaillant comme suit :

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	VALEUR AU 30/06/2022	% Actif net
BTC 52S-31/05/2023	7,65	54	50 411,338	50 419,344	9,26
Total			50 411,338	50 419,344	9,26

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2022, à **105 013,458 dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.04.2022 au 30.06.2022, à **8,006 dinars**, contre **2 846,373 dinars** du 01.04.2021 au 30.06.2021 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Du 01/01/2022 au 30/06/2022	Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des Bons du Trésor à court terme	8,006	733,385	2 524,275	5 367,354	7 225,600
Revenus des Dépôts à Terme	0,000	0,000	322,098	322,098	1 681,205
Total	8,006	733,385	2 846,373	5 689,452	8 906,805

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements du 01.04.2022 au 31.06.2022 s'élèvent, à **3 066,656 dinars**, contre **2 981,606 dinars** du 01.04.2021 au 31.06.2021, et se détaillant ainsi :

Charges de gestion des placements	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Du 01/01/2022 au 30/06/2022	Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	2 896,283	5 727,768	2 815,958	5 535,069	11 412,992
Rémunération du dépositaire	170,373	336,934	165,648	325,602	671,366
Total	3 066,656	6 064,702	2 981,606	5 860,671	12 084,358

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.04.2022 au 30.06.2022 à **3 970,310 dinars**, contre **dinars** du 01.04.2021 au 30.06.2021 **3 674,503 dinars** et se détaillant comme suit :

Autres Charges d'Exploitation	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Du 01/01/2022 au 30/06/2022	Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Redevance CMF	143,132	283,066	139,184	273,582	564,143
Impôts et Taxes	21,925	26,417	26,177	33,995	52,250
Rémunération CAC	810,318	1 325,298	520,702	1 035,682	2 088,530
Jetons de présence	1 468,052	2 797,526	1 495,858	2 975,279	5 391,756
Publicité et Publications	807,985	2 142,786	1 241,513	2 469,383	5 413,362
Charges Diverses	718,898	1 014,273	251,069	499,379	1 213,046
Total	3 970,310	7 589,366	3 674,503	7 287,300	14 723,087

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30.06.2022 à **631.429 dinars**, contre **1 379.821 dinars** au 30.06.2021 et se détaillant comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2022	Montant au 30/06/2021	Montant au 31/12/2021
Dividendes à recevoir	0,000	1 353,750	0,000
Autres créances d'exploitation	631,429	0,000	14,629
Retenue à la source sur BTA	0,000	26,071	0,000
Sommes à l'encaissement	0,000	0,000	8 762,115
Total	631,429	1 379,821	8 776,744

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2022 à **21 012,621 Dinars** contre **14 190,754 Dinars** au 30.06.2021 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 30/06/2022	Montant au 30/06/2021	Montant au 31/12/2021
PA1	Opérateurs créditeurs	1 007,604	1 064,079	1 104,706
PA2	Autres créditeurs divers	20 005,017	13 126,675	13 267,067
Total		21 012,621	14 190,754	14 371,773

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs présente au 30.06.2022 à **1 007,604 dinars** contre **1 064,079 dinars** au 30.06.2021 et se détaillant comme suit :

Opérateurs créditeurs	Montant au 30/06/2022	Montant au 30/06/2021	Montant au 31/12/2021
Gestionnaire	897,792	952,057	988,796
Dépositaire	109,812	112,022	115,910
Total	1 007,604	1 064,079	1 104,706

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent aux 30.06.2022 à **20 005,017 dinars** contre **13 126,675 dinars** au 30.06.2021 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/06/2022	Montant au 30/06/2021	Montant au 31/12/2021
État, impôts et taxes	217,859	1 315,718	91,707
Redevance CMF	44,369	47,056	48,869
Jetons de présence	7 664,851	2 974,566	6 965,080
Rémunération CAC	3 434,579	1 056,433	2 109,281
Diverses Publications	5 870,949	6 280,781	2 505,313
Autres Créditeurs divers	2 772,410	1 452,121	1 546,817
Total	20 005,017	13 126,675	13 267,067

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au **30.06.2022** se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2022 (en nominal)

<input type="checkbox"/>	Montant	:	536 700,00
<input type="checkbox"/>	Nombre de titres	:	5 367
<input type="checkbox"/>	Nombre d'actionnaires	:	15

Souscriptions réalisées (en nominal)

<input type="checkbox"/>	Montant	:	935 100,000
<input type="checkbox"/>	Nombre de titres émis	:	9 351

Rachats effectués (en nominal)

<input type="checkbox"/>	Montant	:	953 500,000
<input type="checkbox"/>	Nombre de titres rachetés	:	9 535

<u>Capital au 31.12.2022</u>	:	546 533,035	
<input type="checkbox"/>	Montant en nominal	:	518 300,000
<input type="checkbox"/>	Sommes non Capitalisables (1)	:	35 947,594
<input type="checkbox"/>	Sommes capitalisées (2)	:	-7 714,559
<input type="checkbox"/>	Nombres de titres	:	5 183
<input type="checkbox"/>	Nombre d'actionnaires	:	12

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent à **35 947,594 Dinars** au 30.06.2022 et se détaillent comme suit :

Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	57 116,347
1- Résultat non capitalisables de la période	-17 982,759
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-18 403,503
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres	570,742
<input type="checkbox"/> Frais de négociation de titres	-149,998
2- Régularisation des sommes non capitalisables	-3 185,994
<input type="checkbox"/> Aux émissions	68 964,663
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-72 150,657
Total des sommes non capitalisables	35 947,594

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 30.06.2022 à **-7 714,559 Dinars** et se détaillant comme suit :

	Montant au
	30/06/2022
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	-7 181,478
Résultat capitalisable de l'exercice clos capitalisé (*)	-806,954
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	273,873
<input type="checkbox"/> Aux émissions	-13 918,359
<input type="checkbox"/> Aux rachats	14 192,231
Total des sommes capitalisées	-7 714,559

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2021 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 18/05/2022 statuant sur les états financiers de l'exercice 2021 :

Résultat d'exploitation - Exercice 2021	-751,094
Régularisation du résultat capitalisable	-55,860
Sommes capitalisées – Exercice 2021	-806,954

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période augmenté ou diminué des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY ;

Le solde de ce poste au 30.06.2022 se détaille ainsi :

Rubriques	30/06/2022
Résultat capitalisable de la période	-2 267,043
Régularisation du résultat capitalisable de la période	376,586
Sommes capitalisables	-1 890,457

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action :

Rubriques	30/06/2022	30/06/2021
• Revenus des placements	2,197	3,092
• Charges de gestion des placements	-1,170	-1,124
• Revenus net des placements	1,027	1,968
• Autres charges d'exploitation	-1,464	-1,398
• Résultat d'exploitation	-0,437	0,571
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,073	-0,033
Sommes capitalisables de la période	-0,365	0,538
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,073	0,033
• Variation des +/- values potentielles/titres	-3,551	1,207
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,110	-0,411
• Frais de négociation de titres	-0,029	-0,018
Résultat net de la période	-3,907	1,348

5-2 Ratio de gestion des placements :

Rubriques	30/06/2022	30/06/2021
Charges de gestion des placements / Actif net moyen	1,072%	1,062%
Autres charges d'exploitation / Actif net moyen	1,342%	1,321%
Résultat capitalisable de la période / Actif net moyen	-0,401%	0,539%
Actif net moyen	565 572,141	551 730,664

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de SICAV OPPORTUNITY est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce, à compter du 1er Avril 2003, Celle-ci est chargée notamment de la gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,7 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu. Etant précisé que les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,70% TTC à 1,70% HT** de l'actif net l'an.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,10% TTC à 0,10% HT** de l'actif net l'an.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV OPPORTUNITY.

A noter qu'à partir du 15/07/2021, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV OPPORTUNITY et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

La commission de distribution payée par SICAV OPPORTUNITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions, est prise en charge par le gestionnaire, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

5-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV OPPORTUNITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 18/05/2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2022

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2022

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE arrêtés au 30 Juin 2022 faisant apparaître un total bilan de 407 543 332,299 Dinars et un actif net de 395 923 049,711 Dinars. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 Juin 2022, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV Patrimoine Obligataire des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 26 juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	213 998 035,512	169 213 864,907	214 702 142,313
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		37 048 642,090	35 928 754,400	39 623 838,197
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		164 657 728,877	117 616 744,451	163 487 242,462
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPCVM)		12 291 664,545	15 668 366,056	11 591 061,654
PLACEMENTS MONETAIRES ET					
AC2	DISPONIBILITES	AC2	180 657 364,638	163 927 620,566	75 710 731,561
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	110 815 155,685	155 416 530,058	66 063 068,774
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	69 842 208,953	8 511 090,508	9 647 662,787
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	AC3-A	12 887 932,149	26 204,317	1 689 305,852
TOTAL ACTIF			407 543 332,299	333 167 689,790	292 102 179,726
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	281 773,132	242 716,385	318 997,493
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	11 338 509,456	75 643,323	2 690 741,023
TOTAL PASSIF			11 620 282,588	318 359,708	3 009 738,516
ACTIF NET			395 923 049,711	332 849 330,082	289 092 441,210
CP1	CAPITAL	CP1	384 896 156,891	324 364 451,472	274 503 202,417
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	11 026 892,820	8 484 878,610	14 589 238,793
RESULTAT CAPITALISABLE DE LA					
CP2-A	PERIODE		9 733 367,474	8 449 827,140	16 518 165,308
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		1 293 525,346	35 051,470	-1 928 926,515
CP2-C	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
REGUL DU RESULTAT CAPITALISABLE					
CP2-D	DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
ACTIF NET			395 923 049,711	332 849 330,082	289 092 441,210
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			407 543 332,299	333 167 689,790	292 102 179,726

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
			01/04/2022	01/01/2022	01/04/2021	01/01/2021	01/01/2021
			au	au	au	au	au
			30/06/2022	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2021	31/12/2021
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	3 662 792,433	6 665 930,303	2 683 521,688	4 479 981,715	10 181 844,991
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		665 344,483	1 307 597,441	626 213,567	1 222 499,018	2 499 270,816
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		2 440 833,670	4 801 718,582	1 431 808,219	2 631 982,795	7 057 074,273
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (OPCVM)		556 614,280	556 614,280	625 499,902	625 499,902	625 499,902
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	2 538 065,826	4 134 577,301	2 527 670,366	4 983 680,764	8 330 960,960
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		0,000	0,000	385 705,250	806 380,108	889 703,210
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		919 366,564	1 429 086,843	877 342,926	2 266 078,695	3 423 169,292
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		0,000	210 706,850	851 411,690	1 248 003,851	2 157 310,638
PR2-D	REVENUS PRISE EN PENSION LIVREE		1 618 699,262	2 494 783,608	413 210,500	663 218,110	1 860 777,820
REVENUS DES PLACEMENTS			6 200 858,259	10 800 507,604	5 211 192,054	9 463 662,479	18 512 805,951
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-458 976,601	-849 305,810	-413 108,857	-808 841,017	-1 590 758,137
REVENU NET DES PLACEMENTS			5 741 881,658	9 951 201,794	4 798 083,197	8 654 821,462	16 922 047,814
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-118 583,708	-217 834,320	-105 319,038	-204 994,322	-403 882,506
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 623 297,950	9 733 367,474	4 692 764,159	8 449 827,140	16 518 165,308
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		1 008 161,699	1 293 525,346	31 226,629	35 051,470	-1 928 926,515
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			6 631 459,649	11 026 892,820	4 723 990,788	8 484 878,610	14 589 238,793
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-1 008 161,699	-1 293 525,346	-31 226,629	-35 051,470	1 928 926,515
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES +/-		22 628,953	225 797,579	-283 785,013	-256 928,016	162 745,680
PR4-C	VAL.REAL./CESSION TITRES		-691 965,200	-627 220,101	57 593,997	337 811,762	322 782,308
RESULTAT NET DE LA PERIODE			4 953 961,703	9 331 944,952	4 466 573,143	8 530 710,886	17 003 693,296

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du	
	01/04/2022	01/01/2022	01/04/2021	01/01/2021	01/01/2021	
	au	au	au	au	au	
	30/06/2022	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2021	31/12/2021	
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL					
	4 953 961,703	9 331 944,952	4 466 573,143	8 530 710,886	17 003 693,296	
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	5 623 297,950	9 733 367,474	4 692 764,159	8 449 827,140	16 518 165,308
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES +/-VAL REAL.SUR	22 628,953	225 797,579	-283 785,013	-256 928,016	162 745,680
AN1-C	CESSION DES TITRES	-691 965,200	-627 220,101	57 593,997	337 811,762	322 782,308
AN2	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					
	49 971 914,881	97 498 663,549	4 885 932,288	26 192 988,669	26 036 882,613	
AN3-A	SOUSCRIPTIONS CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	173 541 657,659	279 454 153,828	72 490 492,994	158 911 174,730	255 843 237,060
	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	118 709 700,000	192 183 700,000	52 382 100,000	115 773 300,000	183 953 000,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	426 890,984	696 201,192	101 854,647	174 653,995	305 603,849
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (S)	50 764 934,237	82 243 885,906	18 654 409,286	41 229 399,401	65 889 256,822
AN3-D	RACHATS	3 640 132,439	4 330 366,731	1 352 129,061	1 733 821,334	5 695 376,389
	-123 569 742,779	-181 955 490,280	-67 604 560,706	-132 718 186,061	-281 880 119,673	
AN3-F	CAPITAL (RACHATS) REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	-84 522 000,000	-125 005 200,000	-48 819 900,000	-96 510 500,000	-201 708 000,000
AN3-F	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-295 377,658	-445 942,242	-77 926,187	-139 420,409	-335 616,847
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (R)	-36 120 394,381	-53 467 506,653	-17 385 832,087	-34 369 495,788	-72 212 199,922
AN3-I		-2 631 970,740	-3 036 841,385	-1 320 902,432	-1 698 769,864	-7 624 302,904
	VARIATION DE L'ACTIF NET	54 925 876,584	106 830 608,501	9 352 505,431	34 723 699,555	-9 033 189,317
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE LA PERIODE	340 997 173,127	289 092 441,210	323 496 824,651	298 125 630,527	298 125 630,527
AN4-B	FIN DE LA PERIODE	395 923 049,711	395 923 049,711	332 849 330,082	332 849 330,082	289 092 441,210
AN5	NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE LA PERIODE	2 349 595,000	2 019 687,000	2 354 243,000	2 197 237,000	2 197 237,000
AN5-B	FIN DE LA PERIODE	2 691 472,000	2 691 472,000	2 389 865,000	2 389 865,000	2 019 687
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE LA PERIODE	145,13	143,137	137,41	135,682	135,682
B-	FIN DE LA PERIODE	147,103	147,103	139,275	139,275	143,137
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE					
	5,45%	5,59%	5,44%	5,34%	5,49%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du C.M.F. N° 12-2005 en date du 18 Mai 2005 et a été créée le 09 Aout 2006.

La SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion d'OPCVM et anciennement dénommée BIAT Asset Management (BAM), assure la gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30/06/2022 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 Evaluation des placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2022 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date. En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société détient des lignes de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018, elles sont valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/06/2022. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-4 Traitement des opérations de pension livrée :

- Titres mis en pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

- Titres reçus en pension :

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. la valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2022	% de l'Actif net
Obligations de sociétés		36 092 560,000	37 048 642,090	9,36%
AMEN BANK 2021/1 SUB	30 000	3 000 000,000	3 036 608,877	0,77%
ATB 2007/1 (25ans)	3 000	120 000,000	120 805,769	0,03%
ATB SUB 2017 A	78 000	4 632 960,000	4 725 240,881	1,19%
ATL 2015/1 C	10 000	200 000,000	212 147,069	0,05%
ATL 2015/2 C	10 000	200 000,000	204 280,548	0,05%
ATL 2016/1 C	10 000	200 000,000	200 135,890	0,05%
ATL 2018/1 B	10 000	400 000,000	425 946,477	0,11%
ATL 2019/1 A	5 000	300 000,000	315 788,712	0,08%
ATL 2021/1 A	10 000	1 000 000,000	1 035 559,452	0,26%
ATL SUB 2017	20 000	1 200 000,000	1 253 607,452	0,32%
ATTIJARI BANK 2015 SUB/B	10 000	200 000,000	208 021,918	0,05%
ATTIJARI LEASE 2018/1 B	20 000	400 000,000	401 203,551	0,10%
ATTIJARI LEASE SUB 2020-1 A	10 000	800 000,000	838 820,822	0,21%
ATTIJARI LEASING 2016-1/B	10 000	400 000,000	423 237,260	0,11%
BH SUB 2021-2 C	20 000	2 000 000,000	2 101 720,548	0,53%
BH SUB 2016/1	10 000	200 000,000	201 841,096	0,05%
BH SUB 2018/1 A	20 000	400 000,000	405 226,608	0,10%
BNA SUB 2018/1 A	20 000	800 000,000	847 184,658	0,21%
MEUBLATEX 2015	9 000	360 000,000	382 669,940	0,36%
MODERN LEASING SUB 2018-1 A	20 000	400 000,000	404 663,759	0,10%
STB 2020/1 A	20 000	1 200 000,000	1 220 988,493	0,31%
TL 2015/2 B	20 000	400 000,000	408 085,480	0,10%
TL 2017/2 B	50 000	3 000 000,000	3 077 102,466	0,78%
TL SUB 2018 A	10 000	400 000,000	412 990,247	0,10%
TL SUB 2018 B	10 000	800 000,000	826 848,438	0,21%
TLF 2019/1 A	10 000	400 000,000	400 236,186	0,10%
TLF 2021/1	23 000	1 840 000,000	1 870 121,556	0,47%
TLF 2022/1 A	38 500	3 850 000,000	3 918 046,904	0,99%
TLF SUB 2020	20 000	1 600 000,000	1 654 996,164	0,42%
TLF SUB 2021/1	20 000	2 000 000,000	2 105 678,904	0,53%
BIAT SUBORDONNE 2022-1 CD TF	13 896	1 389 600,000	1 397 445,720	0,35%
BIAT SUBORDONNE 2022-1 CD TV	20 000	2 000 000,000	2 011 390,247	0,51%
AC1-B Emprunts d'Etat		157 911 126,000	164 657 728,877	41,59%
Obligations d'Etat		97 000 000,000	100 407 462,575	25,36%
EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	250 000	25 000 000,000	26 760 000,000	6,76%
EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	170 000	17 000 000,000	18 013 181,370	4,55%
EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000,000	5 218 693,699	1,32%
EMPRUNT NATIONAL T1 2022 CB TF	150 000	15 000 000,000	15 307 232,877	3,87%
EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TF	140 000	14 000 000,000	14 045 904,658	3,55%

EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	210 000	21 000 000,000	21 062 449,973	5,32%
Bons du Trésor Assimilables		60 911 126,000	62 084 852,334	15,68%
BTA 6% AVRIL 2024	4 070	3 925 686,000	3 969 039,863	1,00%
BTA 6% JANVIER 2024	11 700	11 231 180,000	11 492 747,123	2,90%
BTA 6% JUIN 2023	5 195	4 957 550,000	4 968 480,849	1,25%
BTA 6% OCTOBRE 2023	7 500	6 974 500,000	7 232 910,959	1,83%
BTA 6.3% MARS 2026	9 200	8 537 370,000	8 679 649,890	2,19%
BTA 6.3% OCTOBRE 2026	5 500	5 315 750,000	5 513 207,534	1,39%
BTA 6.6% MARS 2027	7 600	7 131 170,000	7 234 513,343	1,83%
BTA 6.7% AVRIL 2028	13 480	12 837 920,000	12 994 302,773	3,28%
Variation d'estimation des +/- valeurs du portefeuille BTA (1)			2 165 413,968	0,55%
AC1-C Titre des OPCVM		12 474 716,335	12 291 664,545	3,10%
SICAV AXIS TRESORERIE	18 245	2 000 051,936	1 963 545,145	0,50%
SICAV TRESOR	94 000	9 675 279,199	9 513 740,000	2,40%
FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	7 900	799 385,200	814 379,400	0,21%
Total du portefeuille titres		206 478 402,335	213 998 035,512	54,05%

(1) Ce montant s'élevant au 30/06/2022 à **2 165 413,968 Dinars** correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 02/01/2014 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant, constituant une plus-value potentielle, a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

(2)

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **3 662 792 ,433 Dinars** du 01/04/2022 au 30/06/2022 contre **2 683 521,688 Dinars** du 01/04/2021 au 30/06/2021 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du	Du	Du	Du	Du
	01/04/2022	01/01/2022	01/04/2021	01/01/2021	01/01/2021
	au	au	au	au	au
	30/06/2022	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2021	31/12/2021
Revenus des Obligations de sociétés	665 344,483	1 307 597,441	626 213,57	1 222 499,02	2 499 270,82
Revenus des Emprunts d'Etat	2 440 833,670	4 801 718,582	1 431 808,22	2 631 982,80	7 057 074,27
Revenus des autres valeurs (titres OPCVM)	556 614,280	556 614,280	625 499,90	625 499,90	625 499,90
Total	3 662 792,433	6 665 930,303	2 683 521,688	4 479 981,715	10 181 844,991

AC2. Note sur les placements monétaires et disponibilités :**AC2-A. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2022 à **110 815 155,685 Dinars**, contre **155 416 530,058 Dinars** au 30/06/2021 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2022	Montant au 30/06/2021	Montant au 31/12/2021
Bons du Trésor à Court Terme	0,000	15 547 846,994	0,000
Certificats de Dépôt	89 748 184,909	50 443 382,213	26 484 552,999
Autres placements (Dépôt à terme)	0,000	56 534 343,112	15 003 813,698
Prise en pension livrée	21 066 970,776	32 890 957,739	24 574 702,077
Total	110 815 155,685	155 416 530,058	66 063 068,774

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Désignation	Taux	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2022	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts à moins d'un an				89 614 490,017	89 748 184,909	22,67%
CDP 39J 29/07/2022	9	BTE	20	9 922 753,157	9 944 389,275	2,51%
CDP 91J 19/09/2022	9,25	BTE	30	14 725 827,356	14 758 301,579	3,73%
CDP 182J 19/12/2022	8,25	BTE	10	4 839 846,406	4 849 161,003	1,22%
CDP 10J 01/07/2022	7,6	BIAT	4	1 996 629,338	2 000 000,000	0,51%
CDP 50J 11/08/2022	8,55	AB	20	9 906 114,886	9 922 851,236	2,51%
CDP 110J 10/10/2022	8,9	AB	20	9 788 204,116	9 805 110,721	2,48%
CDP 10J 03/07/2022	7,6	BIAT	13	6 489 045,349	6 497 805,371	1,64%
CDP 10J 04/07/2022	7,6	BIAT	8	3 993 258,676	3 997 974,616	1,01%
CDP 10J 05/07/2022	7,6	BIAT	14	6 988 202,683	6 995 275,101	1,77%
CDP 10J 06/07/2022	7,6	BIAT	11	5 490 730,680	5 495 360,453	1,39%
CDP 10J 07/07/2022	7,6	BIAT	12	5 989 888,014	5 993 927,692	1,51%
CDP 10J 08/07/2022	7,6	AB	10	4 991 573,345	4 994 097,611	1,26%
CDP 10J 09/07/2022	7,6	BIAT	9	4 492 416,010	4 493 930,251	1,14%

AC2-A-2 Pension livrée :

Désignation	Taux	Banque	Jouissance	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2022	% de l'Actif Net
Pension livrée				20 998 681,031	21 066 970,776	5,32%
Prise en pension 8562 BTA 7.5% Juillet 2032 25J-01/07/2022	7,60	AMEN BANK	06/06/2022	7 999 359,312	8 041 578,153	2,03%
Prise en pension 6945 BTA 6.3% Mars 2026 10J-01/07/2022	7,60	AMEN BANK	21/06/2022	6 499 863,555	6 513 585,489	1,65%
Prise en pension 6970 BTA 7.2% Mai 2027 12J-04/07/2022	7,60	AMEN BANK	22/06/2022	6 499 458,164	6 511 807,135	1,64%

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2022 à **69 842 208,953** représentant les avoirs en banque.

AC3-A. Autres Créances D'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2022 à 12 887 932,149 Dinars contre **26 204,317 Dinars** au 30/06/2021 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2022	Montant au 30/06/2021	Montant au 31/12/2021
Sommes à recouvrer au titre des souscriptions	12 887 706,626	0,000	1 689 305,852
Autres débiteurs RS sur BTA	0,000	26 204,317	0,000
Autres créances d'exploitation	225,523	0,000	0,000
Total	12 887 932,149	26 204,317	1 689 305,852

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à **2 538 065,826 Dinars** du 01/04/2022 au 30/06/2022 contre **2 527 670,366 Dinars** du 01/04/2021 au 30/06/2021 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Du 01/01/2022 au 30/06/2022	Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des Bons du Trésor à CT	0,000	0,000	385 705,25	806 380,11	889 703,21
Revenus des Certificats de Dépôt	919 366,564	1 429 086,843	877 342,93	2 266 078,70	3 423 169,29
Revenus des autres placements (DAT)	0,000	210 706,850	851 411,69	1 248 003,85	2 157 310,64
Revenus de prises en pension livrée	1 618 699,262	2 494 783,608	413 210,50	663 218,11	1 860 777,82
Total	2 538 065,826	4 134 577,301	2 527 670,366	4 983 680,764	8 330 960,960

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2022 à **11 620 282,588 Dinars** contre **318 359,708 Dinars** au 30/06/2021 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 30/06/2022	Montant au 30/06/2021	Montant au 31/12/2021
PA 1	Opérateurs créditeurs	281 773,132	242 716,385	318 997,493
PA 2	Autres créditeurs divers	11 338 509,456	75 643,323	2 690 741,023
Total		11 620 282,588	318 359,708	3 009 738,516

PA 1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/06/2022 à **281 773,132 Dinars** contre **242 716,385 Dinars** au 30/06/2021 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30/06/2022	Montant au 30/06/2021	Montant au 31/12/2021
Gestionnaire	85 674,994	55 166,324	134 167,260
Dépositaire	91 800,402	55 891,843	50 662,973
Distributeurs	104 297,736	131 658,218	134 167,260
Total	281 773,132	242 716,385	318 997,493

PA 2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/06/2022 à **11 338 509,456 Dinars** contre **75 643,323 Dinars** au 30/06/2021 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/06/2022	Montant au 30/06/2021	Montant au 31/12/2021
Etat, impôts et taxes	27 725,865	22 455,335	6 421,995
Redevance CMF	31 812,166	27 582,838	25 210,962
Rémunération CAC	43 669,660	14 447,870	28 124,774
Jetons de présence	8 813,526	2 974,564	8 048,511
Provision pour charges diverses	9 938,659	8 182,716	4 682,446
Sommes à payer au titre de rachats	11 216 549,580	0,000	2 618 252,335
Total	11 338 509,456	75 643,323	2 690 741,023

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/04/2022 au 30/06/2022 à **458 976,601 Dinars** contre **413 108,857 Dinars** du 01/04/2021 au 30/06/2021 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Du 01/01/2022 au 30/06/2022	Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	183 590,640	339 722,324	165 243,538	323 536,401	636 303,252
Rémunération du dépositaire	91 795,321	169 861,162	82 621,777	161 768,211	318 151,633
Rémunération des distributeurs	183 590,640	339 722,324	165 243,542	323 536,405	636 303,252
Total	458 976,601	849 305,810	413 108,857	808 841,017	1 590 758,137

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/04/2022 au 30/06/2022 à **118 583,708 Dinars** contre **105 319,038 Dinars** du 01/04/2021 au 30/06/2021 et se détaillent comme suit :

	Du	Du	Du	Du	Du
Autres charges d'exploitation	01/04/2022	01/01/2022	01/04/2021	01/01/2021	01/01/2021
	au	au	au	au	au
	30/06/2022	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2021	31/12/2021
Redevance CMF	91 792,825	169 856,615	82 620,804	161 766,324	318 146,874
Impôts et Taxes	14 448,361	25 670,330	12 609,610	23 161,614	45 073,462
Rémunération CAC	8 855,096	15 544,886	6 764,121	13 453,911	27 130,815
Jetons de Présence	1 549,392	3 112,541	1 495,858	2 975,278	5 993,114
Publicité et Publication	1 185,451	2 384,074	1 516,242	3 015,822	6 017,129
Diverses charges d'exploitation	752,583	1 265,874	312,403	621,373	1 521,112
Total	118 583,708	217 834,320	105 319,038	204 994,322	403 882,506

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30/06/2022 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2022 (en nominal)

·	Montant	:	201 968 700,00
·	Nombre de titres	:	2 019 687
·	Nombre d'actionnaires	:	2 673

Souscriptions réalisées (en nominal)

·	Montant	:	192 183 700,000
·	Nombre de titres émis	:	1 921 837

Rachats effectués (en nominal)

·	Montant	:	125 005 200,000
·	Nombre de titres rachetés	:	1 250 052

Capital au 30.06.2022 :

·	Montant en nominal	:	269 147 200,000
·	Sommes non Capitalisables (1) :		457 875,659
·	Sommes capitalisées (2) :		115 291 081,232
·	Nombres de titres	:	2 691 472
·	Nombre d'actionnaires	:	4 388

- (1) Les sommes non capitalisables s'élèvent au 30/06/2022 à **457 875,659 Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	609 039,231
1- Résultat non capitalisables de la période	-401 422,522
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	225 797,579
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres	-627 220,101
<input type="checkbox"/> Frais de négociation de titres	
2- Régularisation des sommes non capitalisables	250 258,950
<input type="checkbox"/> Aux émissions	696 201,192
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-445 942,242
Total des sommes non capitalisables	457 875,659

- (2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/06/2022 à **115 291 081,232 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubrique	Montant au 30/06/2022
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	71 925 463,186
Résultat capitalisable de l'exercice clos capitalisé (*)	14 589 238,793
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	28 776 379,253
<input type="checkbox"/> Aux émissions	82 243 885,906
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-53 467 506,653
Total des sommes capitalisées	115 291 081,232

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2021 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 18/05/2022 statuant sur les états financiers de l'exercice 2021 :

Résultat d'exploitation - Exercice 2021	16 518 165,308
Régularisation du résultat capitalisable	-1 928 926,515
Sommes capitalisées – Exercice 2021	14 589 238,793

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période augmenté ou diminué des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE.

Le solde de ce poste au 30/06/2022 se détaille ainsi :

Rubriques	30/06/2022
Résultat capitalisable de la période	9 733 367,474
Régularisation du résultat capitalisable de la période	1 293 525,346
Sommes capitalisables	11 026 892,820

AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action :

Charges de gestion des placements	30/06/2022	30/06/2021
Revenus des placements	4,013	3,960
Charges de gestion des placements	-0,316	-0,338
Revenu net des placements	3,697	3,621
Autres charges d'exploitation	-0,081	-0,086
Résultat d'exploitation	3,616	3,536
Régularisation du résultat d'exploitation	0,481	0,015
Sommes capitalisables de la période	4,097	3,550
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,481	-0,015
Variation des +/- values potentielles/titres	0,084	-0,108
Plus ou moins-values réalisées / cession de titres	-0,233	0,141
Résultat net de la période	3,467	3,570

5-2 Ratio de gestion des placements :

Rubriques	30/06/2022	30/06/2021
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,248%	0,248%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,064%	0,063%
Résultat capitalisable de la période / actif net moyen :	2,841%	2,590%
Actif net moyen (en DT)	342 549 765,968	326 212 963,041

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce, à compter du 1^{er} décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;

En contrepartie de ses prestations, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,20 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,35% à 0,2% TTC l'an.

Il est à noter qu'en vertu de la convention de délégation de la gestion administrative et comptable des OPCVM gérés, conclue en date du 24/12/2021 entre TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et TUNISIE VALEURS, cette dernière a été désignée comme gestionnaire administratif et comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Ce changement, dument agréé par le CMF, entre en vigueur à compter du 03/01/2022.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE réuni, en date du 18 mars 2022, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion payée en faveur de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er août 2022.

5-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de supprimer, depuis le 1^{er} janvier 2016, le seuil minimum de 5 000 dinars TTC et le seuil maximum de 20.000 dinars TTC qui étaient initialement appliqués.

5-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,2% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

A noter qu'à partir du 15/07/2021, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,15% à 0,2% TTC l'an.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE réuni, en date du 18 mars 2022, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, payée en faveur de ses distributeurs la BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et TUNISIE VALEURS et partagée entre elles au prorata de leurs distributions, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er août 2022.

5-4 Mode d'affectation des résultats :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, depuis l'exercice 2014, suite au changement du type de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 24/04/2014.

5-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1^{er} janvier 2016.